



PROGRAMME
INDICATIF MULTI-
ANNUEL GABON
2021-2027

PIM UE-Gabon

*PARTENARIAT FONDÉ
SUR LA TRANSITION
VERTE, LA CROISSANCE
DURABLE ET LES
EMPLOIS VERTS ET LA
GOUVERNANCE*

Table des matières

1.1.	Bases pour la programmation.....	2
1.2.	Statut de la programmation conjointe	3
1.3.	Domaines prioritaires de la coopération de l'UE dans le pays partenaire.....	4
1.4.	Justification et contexte	6
1.5.	Durée du PIM et option de synchronisation	8
2.1.	Domaine prioritaire 1 : Transition verte.....	8
2.1.1.	Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire	8
2.1.2.	Résultats attendus par objectif spécifique	10
2.1.3.	Indicateurs (y compris lignes de base et cibles), par résultat attendu	10
2.1.4.	Utilisation possible du mixage et des garanties d'investissement sous FEDD+	10
2.2.	Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et emplois verts (max. 2 pages)	11
2.2.1.	Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire	11
2.2.2.	Résultats attendus par objectif spécifique	13
2.2.3.	Indicateurs (y compris lignes de base et cibles), par résultat attendu	13
2.2.4.	Utilisation possible du mixage et des garanties d'investissement sous FEDD+	13
2.3.	Domaine prioritaire 3 : Gouvernance	14
2.3.1.	Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire	14
2.3.2.	Résultats attendus par objectif spécifique	15
2.3.3.	Indicateurs (y compris lignes de base et cibles), par résultat attendu	16
2.3.4.	Utilisation possible du mixage et des garanties d'investissement sous FEDD+	16
2.4.	Proposition d'initiative « Equipe Europe Gabon »	16
2.5.	Intégration horizontale	17
3.	Mesures d'appui.....	18
3.1.	Mesures en faveur de la société civile.....	18
3.2.	Facilité de coopération.....	19
4.	Aperçu financier.....	20
5.	Pièces jointes.....	20

1. Lignes générales de la coopération internationale de l'UE dans le pays partenaire

1.1. Bases pour la programmation

Le document de base pour la programmation est le Plan stratégique Gabon émergent 2025 (PSGE 2025). Il vise à répondre aux défis auxquels le Gabon est confronté aujourd'hui tels que la réduction de sa dépendance à l'égard des exportations de pétrole, la diversification de son économie, la réduction de sa dépendance vis-à-vis des importations, l'amélioration de l'environnement des entreprises, le renforcement de l'intégration commerciale régionale, la réduction de la pauvreté et l'exploitation durable de ses ressources naturelles. Afin de mettre en œuvre le PSGE 2025, le gouvernement a élaboré des plans opérationnels dans les domaines du développement économique et de la gestion des ressources naturelles. Le PSGE 2025 est la vision à long terme du développement du pays et elle est largement partagée par ses partenaires, y compris l'UE.

Dans l'ensemble, les priorités du Gabon sont en phase avec celles de l'UE, notamment dans le domaine de la transition verte, des emplois durables, de la gouvernance, de la transformation numérique et la préservation des droits de l'homme. Le PSGE promeut la mise en place « d'un nouveau modèle de développement qui intègre le bien-être humain, l'équité sociale, la croissance durable et la conservation environnementale ». Un tel modèle est en ligne avec les valeurs et les aspirations de l'UE. Des réformes des cadres institutionnels et juridiques et l'amélioration de la gouvernance sont aussi parmi les objectifs stratégiques du gouvernement.

En outre, selon le PSGE, des élections devraient être organisées en toute transparence en vue d'une acceptation des résultats par toutes les parties. La crise post-électorale après l'élection présidentielle de 2016 a montré qu'il peut y avoir un décalage entre les objectifs décrits dans les plans de développement du pays et la gestion effective de telles situations. Il est cependant important de souligner que la reprise du dialogue politique intensifié a permis de discuter de manière approfondie des sujets relatifs à la crise post-électorale et plus largement liés aux droits de l'homme, à la liberté d'expression et de manifestation, au renforcement de l'indépendance de l'institution judiciaire et de l'état de droit.

Ce dialogue confirme l'amélioration nette des relations entre l'UE et le Gabon et renforce la volonté des deux parties de coopérer dans les différents domaines abordés et plus largement d'élargir et d'amplifier la coopération entre l'UE et le Gabon dans les domaines de priorités partagées. Cette volonté partagée d'engagement sur des priorités communes a été confirmée lors du dialogue politique UE-Gabon du 27 janvier 2021 qui a permis de passer en revue tous les sujets, notamment les questions de droits de l'Homme, de lutte contre la corruption, ainsi que les enjeux liés au climat et à la biodiversité.

Plus récemment, pour tenir compte du contexte né de la crise sanitaire COVID 19, le Gabon s'est trouvé dans l'obligation de mettre en places des réformes institutionnelles et structurelles. Le Plan d'Accélération et de la Transformation (PAT) 2021-2023 a été rédigé début 2021. A moyen et long terme, la crise générera des inflexions importantes sur les différents secteurs économiques et par conséquent sur les orientations stratégiques prises dans le cadre du PSGE.

Le premier défi auquel est confronté le Gabon est d'accélérer la transformation structurelle de l'économie en gérant le déclin progressif du pétrole et en accompagnant la montée en puissance de nouveaux secteurs (diversification de l'économie), basés sur l'exploitation des ressources naturelles, y compris minières.

Le deuxième défi est de favoriser une création de richesse inclusive et créatrice d'emplois, source de réduction des inégalités tout en poursuivant l'assainissement des finances publiques et réformes fiscales permettant aux autorités de d'augmenter les recettes fiscales et mobiliser des ressources internes.

La mise en œuvre de ce plan sera cependant difficile en raison de la forte centralisation des décisions politiques et du poids de l'administration malgré des capacités insuffisantes, de l'importance du secteur de l'économie informelle et du niveau élevé de corruption.

Du fait des différents défis en matière de climat des affaires, il serait nécessaire de renforcer les cadres juridique et institutionnel des investissements, de réduire les contraintes administratives imposées aux entreprises, d'améliorer la transparence des recettes fiscales et d'impliquer plus systématiquement le secteur privé et la société civile dans l'élaboration des lois et des réglementations. En ce qui concerne

l'environnement réglementaire, le renforcement des capacités en matière de standardisation et de développement d'infrastructure de qualité est d'une grande importance car ce sont des éléments clés pour faciliter le commerce et l'investissement et pour créer un marché unique fonctionnel tel que prévu par la ZLECAf. Un système d'infrastructure de qualité (SIQ) repose sur la standardisation, la métrologie, l'accréditation, l'évaluation de la conformité et la surveillance du marché.

Le troisième défi du pays, non noté dans le PAT 2021-2023, mais toujours existant et urgent est l'atténuation des effets du changement climatique et le renforcement de la capacité d'adaptation du pays. Avec un territoire terrestre couvert à 87,4 % de forêt, le Gabon est un puits de carbone très important, il contribue à la régulation du climat à l'échelle continentale et abrite une biodiversité unique, tout en représentant aussi clairement une opportunité de développement économique et un gisement d'emplois. La montée du niveau des océans, plus rapide que prévue, se combine à l'augmentation de la population urbaine, ce qui nécessite la mise en œuvre rapide d'actions en vue de la préservation et la valorisation des écosystèmes, la protection du littoral, la gestion des déchets, l'assainissement et la gestion durables des ressources naturelles.

Au niveau de l'espace de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), le pays a un profil de développement différent des autres pays, grâce aux revenus pétroliers des cinquante dernières années. Il joue, de fait, un rôle économique et politique important et souhaite montrer un certain leadership sur certains aspects, notamment sur l'environnement et le changement climatique auprès des instances et fora internationaux. Pour gagner en crédibilité, il doit aussi montrer un rôle accru en matière de sécurité maritime dans le Golfe de Guinée et de lutte contre les trafics et le crime organisé, mais aussi améliorer sa gouvernance.

Les enjeux particuliers et globaux actuels offrent une opportunité pour l'UE de promouvoir ses valeurs et sa vision du développement du Gabon, tout en tenant en compte des développements possibles liés aux élections en 2023 et des conséquences de la pandémie du COVID-19.

Le Gabon offre enfin beaucoup d'opportunités pour les entreprises européennes notamment dans le secteur de la pêche, de l'agriculture, du tourisme vert, de l'exploitation forestière et de l'exploitation des matières premières de manière plus large, notamment celles considérées comme critiques. Une coopération basée aussi sur le commerce plus soutenable facilite la transition du Gabon vers un modèle économique durable et vert.

Afin d'accompagner le Gabon dans sa transition verte et vers un modèle de développement économique durable, l'UE pourrait jouer un rôle de première rang dans le domaine de l'éducation et notamment de la formation professionnelle qui est un élément essentiel du développement humain, compte tenu de son rôle dans le développement personnel, dans la formation de citoyens actifs, notamment les jeunes, et dans le développement des compétences nécessaires pour participer au marché du travail. En outre, l'éducation est un fondement et un catalyseur essentiels pour la réalisation de toutes les priorités de la Commission géopolitique, y compris le pacte vert et la stratégie de l'UE pour l'Afrique.

1.2. Statut de la programmation conjointe

Au Gabon, sont présentes des représentations diplomatiques de quatre états membres (France, Allemagne, Espagne et Italie). Seule la France possède une coopération bilatérale. Cependant, son agence de développement (AFD) ne dispose pas d'une programmation pluriannuelle dans le pays. L'Ambassade de France et l'AFD ont exprimé leurs réserves quant à un éventuel engagement dans une démarche de programmation conjointe à ce stade.

La Délégation de l'UE et la France s'accordent néanmoins pleinement sur la mise en œuvre d'un suivi conjoint (ou d'une meilleure coordination) sur la thématique de « l'Economie verte et la création d'emplois durables ». L'élaboration d'un plan d'action à court et moyen terme pourrait servir à explorer un certain nombre d'options (financières et non-financières) de mise en œuvre conjointe afin d'illustrer d'une manière pratique et pragmatique l'application de l'approche « Working Better Together ».

Dans le même esprit, la Délégation et la BEI étudient également les pistes potentielles de coopération future dans les domaines prioritaires de la coopération de l'UE au Gabon, notamment dans les domaines de la transition verte, et de la création d'emplois durables et de la diversification économique, afin de maximiser l'impact, la cohérence et la visibilité de l'appui européen.

Une étroite collaboration avec la BEI et les agences de coopération des Etats Membres sera recherchée tout au long de l'identification et de la mise en œuvre d'actions potentielles dans ces domaines prioritaires qui pourraient bénéficier d'une assistance financière et technique sous forme de mixage prêts-dons, assistance technique et mécanismes de garantie.

Suite à l'évaluation mi-parcours du programme de coopération entre le Gabon et l'UE, une programmation conjointe pour la période 2024-2027 pourrait être envisagée, sous réserve de l'accord des Etats membres.

1.3. Domaines prioritaires de la coopération de l'UE dans le pays partenaire

Suite aux consultations avec les partenaires européens, internationaux et nationaux ainsi que les analyses conjointes élaborées avec les Etats membres, l'UE base sa coopération sur les priorités suivantes : 1) Transition verte, 2) Croissance durable et emplois verts, et 3) Gouvernance. Les trois priorités proposées se veulent complémentaires les unes des autres, afin d'avoir une vision cohérente permettant d'accompagner le Gouvernement dans la diversification de l'économie, créatrice d'emplois, tout en gardant la vision d'une économie durable, résiliente et peu émettrice de gaz à effet de serre. Les actions présentées sont mises en œuvre à travers une approche commune « Team Europe », qui facilitera la réalisation par le Gabon de son objectif d'émergence durable en ligne directe avec son plan stratégique Gabon émergent 2025 (PGSE 2025) et les priorités de l'UE.

Priorité 1 : Transition verte

Cette priorité applique la « transition » vers une économie verte sur les territoires en utilisant l'approche « paysage ». Elle combine à la fois des actions de protection de la biodiversité sur des sites de « haute valeur écologique », tout en générant des bénéfices pour les populations, dans le cadre de l'aménagement du territoire souhaité. Les secteurs productifs que sont l'agriculture (agroécologie), la pêche et la forêt sont particulièrement mis en avant, tout en faisant attention à ce que l'intégration de la durabilité environnementale et climatique soit respectée. L'utilisation rationnelle et durable des ressources en énergie et en eau sont soutenues, en proposant des alternatives adaptées et efficaces. L'approche en chaîne de valeur et l'économie circulaire sont promues et appuyées. Cela est mis en œuvre en utilisant les outils décentralisés existants, notamment les fonds locaux de développement, qui doivent financer les plans de développement locaux, révisés lorsque nécessaire pour qu'ils soient pourvoyeurs d'emplois, tout en étant « verts ».

Le Gouvernement a spécifiquement demandé la facilitation pour la mise en œuvre de projets d'éco-tourisme ou d'infrastructures liés à l'adaptation au changement climatique pour mettre en œuvre les Contributions Nationales Déterminées (CND) : l'eau (y compris l'assainissement liquide et solide), la protection du littoral, ou encore les énergies durables. Les partenariats public-privé seront soutenus et l'accès aux fonds financiers de type mixte, avec contribution en fonds propres et/ou avec garanties budgétaires sera facilité. Cette priorité participe directement à la diversification économique durable du pays tout en accompagnant l'atteinte des objectifs de réduction de gaz à effet de serre du plan Climat du Gabon.

Priorité 2 : Croissance durable et emplois verts

Le taux de chômage officiel est resté élevé au Gabon, avoisinant les 20 %, en partie en raison de la dépendance de l'économie au secteur pétrolier qui génère peu d'emplois, ainsi que des rigidités de la réglementation du travail et de l'inadéquation des compétences. Les chiffres sont particulièrement alarmants pour les femmes au Gabon. En effet, seules 30 % d'entre elles environ sont représentées sur le marché de l'emploi.

Le Gabon se classe à la 169e place sur 190 pays évalués dans le rapport Doing Business 2020 de la Banque mondiale. Les entraves à la compétitivité et à la diversification économiques sont nombreuses. Le secteur privé formel est peu développé et paralysé par des politiques qui favorisent les grands investisseurs étrangers et un soutien limité aux petites entreprises locales. L'administration publique demeure un grand pourvoyeur d'emplois, caractérisée par une forte culture bureaucratique. Le secteur privé a un rôle moteur, qui doit améliorer l'environnement des affaires, et faciliter les investissements dans les domaines ciblés. Un dialogue inclusif public-privé, y compris avec les entreprises européennes, est à établir ou à renforcer.

Pour une réelle transformation vers une **économie verte avec des emplois décents**, il est nécessaire de lever les blocages actuels en favorisant une croissance qui soit réellement durable, à savoir neutre pour le climat, circulaire et verte, se traduisant par une réduction des inégalités sociales et économiques. Par ailleurs, l'UE exige le respect des droits fondamentaux des travailleurs et accompagne le Gouvernement dans la lutte contre l'élimination des pires formes de travail des enfants, domaine dans lequel le Gabon doit s'engager davantage.

Cette priorité permet d'appuyer la révision du cadre politique et législatif en vue de maximiser la création d'emplois verts, en particulier dans les secteurs porteurs de croissance mentionnés dans le cadre de la priorité 1, ainsi que dans les activités de services à haute valeur ajoutée, la digitalisation, l'exploitation des matières premières (en particulier considérées comme critiques¹) et les énergies renouvelables. Des normes de légalité et de durabilité, y compris par la certification tierce partie privée, la promotion des pratiques d'exploitation responsables, y compris minière, sont mises en place afin de faciliter et renforcer l'accès aux marchés. Des mesures concernant la finance durable sont élaborées et adoptées afin de faciliter les investissements verts et peu carbonés.

Enfin, il est nécessaire de former les personnes à ces nouveaux métiers « verts » ou nouvelles exigences environnementales et ceci, via la formation professionnelle et/ou l'éducation supérieure. Une meilleure éducation/formation facilitera la réalisation des objectifs du pacte vert, elle permettra aux citoyens de saisir les possibilités offertes par le développement numérique, elle constitue la base de la participation au marché du travail et contribue à la création de sociétés pacifiques. La formation professionnelle pourra sensibiliser davantage à l'environnement et apporter de nouvelles compétences. Cela permettra aux populations de recourir à d'autres moyens de subsistance, à des pratiques de production et de consommation plus durables.

Les jeunes pourront acquérir ainsi de compétences techniques spécifiques liées à des secteurs dites « verts » (par exemple dans le domaine des énergies renouvelables ou de l'agriculture durable) pour contribuer à un avenir plus innovant et plus durable.

Priorité 3 : Gouvernance

La diversification économique doit aller de pair avec une meilleure gouvernance, une démocratie renforcée et un état de droit. La croissance des secteurs ciblés par l'appui européen doit permettre une mobilisation accrue des taxes et des revenus pour le budget de l'Etat, notamment des taxes et droits 'verts'. La conception et la mise en œuvre de politiques vertes (ex : budget climato-intelligent, fiscalité verte, etc.) est nécessaire. Cela n'est possible aussi qu'à travers une plus grande transparence et redevabilité vis-à-vis des citoyens gabonais. De plus, l'exploitation des ressources naturelles doit, pour être durable, aller de pair avec une bonne gouvernance y compris l'inclusion de l'ensemble des acteurs.

Il est essentiel continuer à accompagner les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption et de réforme judiciaire et électorale de manière générale, et de manière spécifique dans le secteur de la forêt, de l'extraction des matières premières, du commerce des animaux sauvages, du climat des affaires et du renforcement de la capacité institutionnelle de l'analyse et de la collecte des données. Cette vision doit également accompagner la possibilité d'établir des partenariats stratégiques dans ces domaines², ou de renforcer ceux existants³. Un renforcement des capacités des institutions démocratiques est nécessaire pour consolider la gouvernance dans son ensemble.

Dans cet ensemble, la société civile (y compris les peuples autochtones, les femmes et les jeunes) ainsi que les institutions publiques dites de contre-pouvoir, doivent s'exprimer à tous les niveaux, de manière libre et informée. Elles doivent être plus responsables du suivi de l'application des lois dans un cadre institutionnel clair comme acteurs de bonne gouvernance en promouvant l'égalité des sexes.

¹ Selon la Communication COM/2020/474 final des matières premières critiques

² Matières premières critiques et forêts

³ Protocole de mise en œuvre (2021-2026) de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la République gabonaise et la Communauté européenne a été signé en juin 2021

L'appui à la gouvernance doit se faire dans les différents secteurs d'intervention de l'Etat dans le cadre de la réforme institutionnelle et en appui aux diverses institutions jouant un rôle dans la gouvernance démocratique et le renforcement de l'état de droit.

Enfin concernant les droits des femmes, après l'adoption d'une série de nouvelles dispositions législatives portant sur l'égalité hommes/femmes et la lutte contre les discriminations liées au genre, un accompagnement sur la mise en œuvre et en appui à la concrétisation de ces nouvelles dispositions devrait être proposé aux autorités compétentes en partenariat avec la société civile.

1.4. Justification et contexte

Le Gabon est un pays à revenu intermédiaire, riche en ressources naturelles et, malgré la crise économique et financière actuelle, il figure toujours parmi les pays les plus riches d'Afrique. Pourtant, le modèle économique gabonais s'avère de moins en moins viable sous la pression démographique, la diminution des ressources pétrolières et la volatilité des prix des matières premières. La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer cette tendance, déséquilibrant fortement l'économie, en particulier le budget national et le niveau d'endettement.

Malgré certains résultats encourageants depuis 2012, la diversification économique destinée à élargir la base productive et à créer des emplois nécessite une accélération. Certaines industries ont affiché une croissance robuste ces dernières années (exploitation et transformation du bois, agriculture, industries légères, extraction du manganèse et services hors tourisme), mais la création d'emplois est restée faible, principalement pour la main-d'œuvre non qualifiée. De plus, avec 54,6% de jeunes de moins de 25 ans, le développement des opportunités d'emploi devient une nécessité urgente. C'est en ce sens que le pays a produit début 2021 le programme d'accélération de la transformation PAT 2021-2023.

Dans un contexte marqué par une diminution de la coopération de l'UE ces dernières années suite à la suspension du dialogue politique consécutive à la crise post-électorale de 2016, l'UE a intérêt à préserver la stabilité et la prospérité du pays qui est lié à l'UE et à ses États membres par des liens culturels, politiques, économiques et en partie militaires de longue date. Des instruments de coopération tels que Twinning et TAIEX ainsi que des programmes dans le domaine de l'éducation et la formation professionnelle tels que Erasmus+ et la Mobilité universitaire Intra-Afrique contribuent à maintenir des relations privilégiées, des échanges de bonnes pratiques et un dialogue soutenu avec les institutions gabonaises.

Les intérêts géopolitiques, la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, la lutte contre les trafics et le crime organisée en Afrique Centrale, les forums internationaux en particulier sur les questions d'environnement et de changement climatique, les opportunités de commerce et d'investissement sont des domaines potentiels d'intérêt mutuel.

Spécifiquement au niveau commercial, le nouveau protocole à l'Accord de partenariat de pêche durable (APPD), est entré en vigueur fin juin 2021. Il autorise l'accès des navires de l'UE dans les eaux gabonaises pour une période de cinq ans, avec des perspectives à termes de contribuer au développement et de la transformation du secteur de la pêche au Gabon. Le but de ce protocole est de permettre de renforcer la gouvernance des pêcheries, la protection des aires marines et la création d'emplois et d'activités dans le secteur de la pêche.

Depuis 2019, le Gabon a aussi montré sa volonté de relancer les accords, au moins partiellement, concernant les exportations de bois à travers l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) FLEGT.

De plus, le Gabon étant riche en ressources minières, il existe un potentiel pour la mise en place de partenariat stratégique durable et responsable avec le pays concernant les matières premières critiques.

Enfin, le Gabon a ratifié l'accord de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), dont les objectifs visent entre autres, l'élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce intra-africain. Afin de tirer pleinement parie de l'accord et obtenir les effets positifs attendus, il est impératif de prendre des mesures concrètes et cruciales qui assurent l'attractivité du Gabon et améliorent la compétitivité des entreprises. Parmi les contraintes majeures au développement du secteur privé figurent une main-d'œuvre non qualifiée et une l'accès au financement très difficiles pour les MPMEs.

Concernant l'environnement durable et le changement climatique, le pays a été classé second du classement 2019 Mo Ibrahim, soit le pays s'étant le plus amélioré sur les dix dernières années en Afrique. Ceci démontre les efforts faits par le gouvernement dans ce domaine. La durabilité environnementale reste cependant un problème majeur, car le développement doit concilier la volonté d'augmenter les retombées économiques et sociales liées à l'exploitation des ressources naturelles tout en continuant à préserver durablement l'environnement. **Cela concerne au premier rang la déforestation**, qui est un enjeu local, mais dont les répercussions sont planétaires. De plus, les grandes tendances que sont le développement urbain conjugué à l'augmentation des impacts du changement climatique, très visibles sur le littoral, ne font que renforcer la nécessité d'un développement soutenable pour l'homme dans le respect d'une nature riche et omniprésente. La crise sanitaire et les mesures choc prévues par le gouvernement dans le PAT 2021-2023 ne doivent pas occulter cette autre nécessité.

L'UE peut aider le Gabon et les pays de la sous-région, et montrer ainsi à tous les autres pays à revenus intermédiaires dépendants de l'exploitation des ressources naturelles, que **mettre la durabilité au cœur de la stratégie économique du pays peut permettre un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire sans menacer celui des générations à venir**. C'est aussi pour l'UE une opportunité de promouvoir ses valeurs démocratiques et de gouvernance, et de s'aligner pleinement sur les priorités de la Commission actuelle et les intérêts de l'UE au Gabon.

Le partenariat entre l'Europe et le Gabon présente aujourd'hui des perspectives et des opportunités nouvelles, basées sur des priorités et des intérêts partagés, ce qui constituera la base du renforcement d'une coopération dynamique.

C'est pourquoi le Gabon est un partenaire important dans le cadre de la politique extérieure de l'UE surtout dans un certain nombre de domaines prioritaires tels que le changement climatique et la transition verte. Un engagement continu de l'UE pourrait également contribuer à contrer la présence économique croissante des puissances émergentes et l'attrait de leurs modèles de développement alternatifs.

Le premier axe de convergence politique et en termes de coopération se situe sur le plan de l'engagement du Gabon au niveau multilatéral, une priorité pour le gouvernement et le chef de l'Etat. Cette priorité se reflète dans l'élection récente (11 juin 2021) du Gabon comme membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies, ainsi qu'en 2020 au Conseil des droits de l'Homme. Aussi, le Gabon veut s'affirmer comme un acteur clé au niveau régional et continental dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. Le Gabon préside actuellement le groupe africain des négociateurs, il portera donc la voix de l'Afrique à la 26e conférence annuelle de l'Organisation des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra en novembre 2021 à Glasgow. Par ailleurs, le Gabon partage également avec l'Union européenne l'accent mis sur la protection de la biodiversité, domaine dans lequel il est un avocat écouté et un acteur reconnu.

D'autre part, dans le domaine de la gouvernance, deuxième priorité conjointe avec l'Union européenne, le Gabon a repris et conclu avec l'Union européenne un Dialogue Politique Intensifié exigeant fin 2019, interrompu après la crise post-électorale de 2016, et le dialogue politique régulier avec l'UE a repris en janvier 2021, avec une volonté affirmée d'aller de l'avant sur le plan de la gouvernance et des droits de l'Homme. Dans cette perspective, des actions avec des institutions nationales spécialisées, comme la Commission électorale nationale ou d'autres institutions (Commission Nationale des Droits de l'Homme), ainsi qu'avec la société civile, pourraient permettre, en articulation avec les agences des Nations Unies, d'améliorer le contexte démocratique en vue d'élections libres, crédibles et pacifiques.

Par ailleurs, les Objectifs du développement durable (ODD) des Nations unies sont intégrés dans l'approche multisectorielle et holistique basée sur l'économie verte. Pour la priorité 1, cela touche directement les ODD 12, 13, 14 et 15 pour l'appui au secteur de l'agriculture, la pêche et la forêt ; les ODD 6, 11, 13, 14 et 15 concernant la protection de l'environnement terrestre et maritime ainsi que via les projets d'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain et rural. Concernant la priorité 2, les actions touchent les ODD 12, 9, 8, et 4 et 13. La priorité 3, quant à elle, adresse directement les ODD 16 et 17.

Enfin, l'ODD 5 (équité genre) fait l'objet de nombreuses actions proposées dans ce PIM : dans les domaines de l'agriculture, la forêt, la transformation industrielle, la formation professionnelle, la politique de l'emploi, l'autonomisation financière...etc.

1.5. Durée du PIM et option de synchronisation

Bien que la durée de ce PIM soit de sept ans, les dotations indicatives pour Gabon et pour chacun des domaines prioritaires et mesures d'appui figurant ne sont fournies que pour la période 2021-2024. Les dotations indicatives pour la période 2025-2027, ainsi que la modification éventuelle d'autres éléments substantiels du présent PIM, feront l'objet d'une décision de l'UE. Cette décision devrait être précédée d'un examen de la mise en œuvre du présent PIM, qui devrait inclure un dialogue avec les autorités et les autres parties prenantes du Gabon.

2. Appui de l'UE par domaine prioritaire et proposition d'initiative Equipe Europe

2.1. Domaine prioritaire 1 : Transition verte

Ce Domaine prioritaire contribue principalement aux ODD 1, 2, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15

2.1.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

OS 1.1 : Appuyer et promouvoir l'économie verte sur des territoires à haute valeur écologique (CAD 410 et 310).

OS 1.2 : Faciliter le financement de projets structurants d'adaptation aux changements climatiques (CAD 140).

Le focus est fait au niveau du développement de territoires, où les activités économiques qui permettent la préservation de l'environnement et peu émettrices sont soutenues, et ceci sous un angle de vue sectoriel (agriculture et élevage, forêt, pêche etc.) et/ou fonctionnel (production, protection et services environnementaux, tourisme etc.).

Les territoires sont choisis en fonction de leur potentiel de valorisation des ressources naturelles et de la présence de zones (protégées ou non) à haute valeur écologique. L'approche paysage permet de concilier l'aménagement du territoire avec les questions de biodiversité et valorisation de filières porteuses sur un espace cohérent au niveau écologique, climatique, social et économique.

Un partenariat est proposé avec les acteurs du secteur privé (sociétés forestières, minières, agricoles, pêcheries et tourisme), les autorités locales et/ou coutumières ainsi que la société civile. Le schéma d'intervention est le suivant : (i) faire respecter les accords d'abandonnement des fonds de développement locaux (FDL) existants (dans le secteur forêts et miniers) par le secteur privé, ou appuyer leur création et leur financement lorsqu'inexistants ; (ii) appuyer la société civile avec les autorités locales à mettre en place « l'ingénierie sociale » et technique pour la bonne identification, formulation puis réalisation de ces projets de développement participatif, le tout dans une gouvernance locale transparente ; et (iii) apporter une assistance technique en aménagement du territoire et établissement / revue des plans de développement locaux (PDL) auprès des acteurs et la mise en place d'un « mécanisme » national robuste et reconnu, y inclus le système de mesure, reportage et de vérification (MRV).

La décentralisation et la gouvernance locale sont ainsi renforcées. Une attention est portée à ce que les femmes et les jeunes puissent librement s'exprimer, influencer le processus de décision et avoir une implication équivalente aux autres groupes de population.

L'établissement ou la revue des PDL intègre les considérations environnementales, climatiques, de réduction de risques de catastrophes, genres et jeunes. Les solutions fondées sur la nature seront mises en avant. Les projets sont sélectionnés dans une liste d'actions émanant prioritairement de ces PDL, liés au développement des services écosystémiques, d'adaptation et/ou atténuation du changement climatique et de services sociaux aux populations. Des projets novateurs peuvent être financés et mis en œuvre (plantes médicinales, chaînes de valeurs et transformation locale...) en s'appuyant sur les énergies

renouvelables locales. Concernant l'agriculture, l'autosuffisance alimentaire du territoire et la transition vers une agriculture intelligente face au climat est priorisée.

Cette approche permet d'avoir un effet de levier important, qui utilise les systèmes existants, en les renforçant et les améliorant. Il est de plus une solution très flexible qui s'adapte aux besoins locaux, exprimés par les populations.

En complément, certaines actions « structurantes » (infrastructures) entrant dans le cadre de l'adaptation ou l'atténuation des changements climatiques sont accompagnées. Cet objectif est réalisé avec les banques de développement, notamment la BEI et les agences de coopération des états membres en offrant une assistance technique et/ou un mécanisme de garanties en fonction des disponibilités et opportunités.

Cette priorité « de terrain », est réalisée en complément des actions réalisées au niveau « meso » et « macro » des priorités 2 (montage et appui au financement, certification et normes, formation professionnelle) et 3 (gouvernance).

Cette priorité se veut transformative avec un impact direct au développement d'une économie verte au niveau local comme un vecteur d'emplois et de croissance, le tout dans une vision de durabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

De manière plus concrète l'action apportera un appui aux secteurs moteurs de la diversification économique « verte » à travers un soutien aux secteurs tels que le tourisme vert, l'agriculture durable, la pêche, la forêt et les matières premières critiques tout en ciblant un développement socio-économique local durable par et pour les communautés locales sur des territoires à haute valeur écologique

Elle contribuera ainsi pleinement à la mise en œuvre de l'Initiative Equipe Europe et permettra à l'UE et aux États membres de promouvoir la diversification économique et d'offrir un accès à des emplois durables dans des secteurs clés tels que la sylviculture, la pêche, l'agriculture et le tourisme, réduisant ainsi la dépendance du Gabon à l'égard des exportations de pétrole, renforçant la résilience au changement climatique et favorisant la protection des ressources naturelles.

Elle s'inscrit dans plusieurs priorités de la Commission, notamment : l'alliance pour la croissance durable et les emplois, ainsi que le pacte vert – Green Deal notamment par ses composantes système alimentaire, biodiversité, climat, énergie et économie circulaire. La digitalisation doit être intégrée en tant qu'approche horizontale, ainsi que l'égalité des sexes, la promotion de la jeunesse et le respect pour l'environnement et la biodiversité. Elle est également alignée avec la nouvelle stratégie globale entre l'UE et l'Afrique⁴ proposée en mars 2020.

Articulation au niveau régional / continental / thématique : cette priorité vient en complément de la programmation régionale Afrique Sub-Saharienne, et en particulier du domaine prioritaire 3 – transition écologique : (i) Améliorer la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable et la gouvernance (Natur' Africa - Forêts du bassin du Congo) ; (ii) Améliorer l'utilisation et la gestion durables des océans, des zones côtières, des bassins versants et des lacs (Océans – Golfe de Guinée). De plus, des liens et synergies sont à établir avec la ligne thématique « Global Challenges ».

Risques et mesures d'atténuation :

Risques	Mesures d'atténuation
La volonté politique actuelle donnant le cap vers un développement durable et la création d'emplois verts disparaît.	Dialogue politique structuré avec le pays partenaire, notamment grâce à une approche souple de stimulation.
Faible capacité de l'administration nationale et locale pour la mise en œuvre des projets	Détection des faiblesses au cours de la formulation du programme. Recherche de partenaires de mise en œuvre internationaux et appui à la création de PPP, et/ou délégation de fonds à des agences des EM ou

⁴ Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil « Vers une stratégie globale avec l'Afrique », <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020JC0004&from=EN>

	autres organisations internationales. Actions ciblées de renforcement des capacités. Critère de sélection des territoires et institutions bénéficiaires sur la base de la valeur ajoutée et de la motivation.
Engagement timide et peu clair de l'Etat, alors que des préconditions administratives, juridiques ou de financement et bonne gestion sont nécessaires à la bonne exécution des projets.	Les préconditions sont clairement identifiées lors de la formulation des projets, et le financement n'est pas obtenu tant que celles-ci ne sont pas réalisées, ou d'autres conditions particulières sont incluses dans la convention de financement et/ou les contrats.
Le niveau de dette du pays et la capacité d'emprunt du gouvernement et des acteurs privés n'est pas maîtrisé	Expertise fournie en matière de viabilité de la dette, d'équilibre budgétaire et de mobilisation des recettes, de politique de l'emploi, d'investissement public, dialogue politique avec le pays, et avec les institutions financières et les autres parties prenantes

2.1.2. Résultats attendus par objectif spécifique

OS 1.1 : Economie verte sur les territoires

- ✓ RA 1.1.1. La protection et / ou la restauration des principaux écosystèmes de grande valeur (forêts, littoral marin) et des aires protégées dans les territoires visés est renforcée ;
- ✓ RA 1.1.2. Le développement des services écosystémiques (énergie durable, bois de feu, biomasse, utilisation durable des ressources fauniques, irrigation, eau et assainissement local, fertilité des sols etc.) et l'exploitation durable, résiliente au climat, peu émettrice et circulaire des ressources naturelles (agriculture, forêts, pêche, mines et tourisme) sont promues et accompagnées lors de la révision ou l'établissement des plans de développement locaux (PDL) ;
- ✓ RA 1.1.3. Les PDL sont mis en œuvre (à travers le financement des Fonds de développement locaux (FDL)) ; suivis et évalués avec l'implication effective des communautés locales et une gouvernance transparente.

OS 1.2 : Faciliter le financement de projets structurants d'adaptation aux changements climatiques

- ✓ RA 1.2.1. Le rejet des déchets liquides et/ou solides urbains dans l'océan est réduit ;
- ✓ RA 1.2.2. La protection du littoral est mieux adaptée et résiliente aux catastrophes naturelles et aux aléas climatiques, y compris la montée des eaux ;
- ✓ RA 1.2.3. Les investissements à caractère durable et/ou d'adaptation ou d'atténuation des changements climatiques sont promus et facilités, notamment les financements internationaux pour le climat.

2.1.3. Indicateurs (y compris lignes de base et cibles), par résultat attendu

Cf. cadre de résultats du MIP Gabon 2021-2027 en annexe.

2.1.4. Utilisation possible du mixage et des garanties d'investissement sous FEDD+

Sous réserve de confirmation lors de la phase de mise en œuvre, un montant indicatif total de EUR 2 million pourrait être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garanties du FEDD+, y inclus dans ce domaine prioritaire. La mise en place de financement (prêts) pour des projets d'infrastructures permettant une meilleure adaptation aux ou atténuation des changements climatiques doit être facilité et aidé, y compris le financement aux entreprises grâce aux facilités offertes par le FEDD+ et ses mécanismes de garanties souveraines et sous souveraines, en particulier sur le volet « transition écologique et lutte contre le changement climatique ». L'utilisation du mixage et/ou des garanties est souhaitée concernant les résultats attendus 1.2.1., 1.2.2., et 1.2.3. A travers des mécanismes de garanties, des projets dans le domaine de la gestion et la valorisation des déchets ainsi que la protection du littoral sont soutenus. De plus, certains pourraient être financés indirectement par la BEI, notamment via ses participations dans des fonds de capital-risque, dédiés aux projets climatiques ou au financement des MPMEs.

2.2. Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et emplois verts

Ce Domaine prioritaire contribue principalement aux ODD 4, 8, 9, 12

2.2.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

OS 2.1 : Réviser le cadre politique en vue de maximiser la création d'emplois verts (et décents) (CAD 16020)

OS 2.2 : Rendre l'environnement des affaires propice à la création d'emplois verts (CAD 250)

OS 2.3 : Aligner le système éducatif aux besoins de l'économie verte (CAD 110)

Dans le PAT 2021-2023, l'Etat démontre l'urgence de renforcer les secteurs porteurs de croissance autre que les hydrocarbures. Cela concerne directement l'agriculture (manioc, plantain, sucre, porc, volaille, et autres productions), la filière pêche, la foresterie, mais aussi l'exploitation des ressources minières, l'eau et l'assainissement, les énergies renouvelables et le tourisme afin de maximiser la création d'emplois « verts ».

Avant de se lancer dans des stratégies visant à développer des secteurs, il est important de faire des **revues des dépenses publiques** de ces secteurs avec des scénarios de développement incluant des analyses de chaîne de valeurs lorsque pertinent. Ainsi les décideurs politiques et privés peuvent mieux établir les priorités politiques, législatives et réglementaires qui en découlent. Ensuite, pour maximiser la création d'emplois verts (et décents) dans les secteurs où le Gabon a un avantage stratégique (autosuffisance alimentaire) et/ou comparatif ainsi qu'une valeur ajoutée économique, sociale et environnementale démontrée, il est nécessaire de lever les blocages au niveau **des politiques, législations, réglementations et normes**. Cela concerne quatre axes principaux: (i) les secteurs productifs, (ii) l'emploi, (iii) le climat des affaires et (iv) l'éducation.

La politique de l'emploi et ses déclinaisons sont revisitées pour favoriser la création d'emplois verts et décents, conformes aux normes de l'Organisation internationale du travail. Des efforts doivent être faits pour améliorer les conditions de travail dans le secteur informel afin qu'elles deviennent moins précaires et pour accélérer la formalisation de l'économie. Dans ce cadre, une attention est portée sur l'exploitation et le trafic des mineurs, ainsi que le rôle des femmes et des jeunes dans la création et leur participation aux emplois verts.

Il est aussi nécessaire de travailler sur la simplification et l'efficacité des mesures plutôt que l'empilement de normes et réglementations qui alourdiraient encore la gestion administrative des entreprises. Les associations professionnelles, les syndicats et le patronat ont donc une responsabilité dans la mise en œuvre de cette priorité, incluant un travail étroit avec les autorités nationales. Un **dialogue public-privé**, incluant d'autres acteurs de la société civile, jouant un rôle important dans la gestion des ressources naturelles est appuyé. Les entreprises européennes sont également impliquées, à travers un groupe consultatif.

Les pratiques d'exploitation (y compris minières), la circularité et l'utilisation efficace et peu émettrice des ressources sont promues dans les politiques sectorielles, les stratégies de développement et les chaînes de valeur. Des **normes et certifications** plus vertes, lorsqu'elles sont souhaitées par le gouvernement et le secteur privé, sont appuyées. La croissance générée doit se traduire par une réduction des inégalités, et non par une nouvelle fracture, évitant tout impact social, environnemental et climatique négatif.

Le changement proposé de vision d'une économie plus verte, étant nécessairement plus durable et transparente, doit améliorer le **climat des affaires** et faciliter les investissements dans les domaines ciblés. Les facilités de coopération sont utilisées pour mettre à jour le cadre législatif des investissements, faciliter l'accès aux financements pour les MPMEs notamment les financements verts, mieux accompagner les investisseurs potentiels et aider aux entreprises locales dans leurs activités. En coopération avec les institutions financières européennes, l'UE renforce la capacité des banques commerciales locales de gérer des garanties et de structurer leurs activités. Cela doit permettre une meilleure accessibilité des MPMEs aux financements.

L'enseignement doit aussi pouvoir être aligné aux besoins actuels et futurs en matière de compétences nécessaires aux emplois dits 'verts'. Il s'agit tout d'abord d'adapter le système national de développement et de reconnaissance des compétences et le cadre d'assurance qualité, mais aussi de développer de nouveaux curriculum ou améliorer ceux existants, notamment dans le domaine digital.

Pour cela, il est nécessaire que les organisations d'employeurs et de travailleurs puissent être moteur dans la définition et la formulation de ces programmes de formation aux « emplois verts ». Cela doit être un outil d'intégration sociale, de promotion du travail féminin, et un vrai gage d'espoir pour les jeunes en général. Ce processus est complété par un appui à la **formation professionnelle et continue** ainsi qu'à des programmes concernant **la mobilité des enseignants et des étudiants** de l'éducation supérieure (ex : Erasmus+ et le programme de mobilité universitaire Intra-Afrique). L'accent est mis sur le renforcement des compétences en leadership (étudiants, chercheurs et entrepreneurs) pour accroître l'autonomisation et la participation des jeunes dans les politiques publiques sectorielles. Cette action est coordonnée avec les initiatives de jeunesse prévues dans le cadre de la composante Gouvernance du programme régional. De plus, l'UE renforce les capacités des organisations de la société civile de la jeunesse afin d'apporter leur valeur ajoutée en tant que partenaires dans la mise en œuvre de projets.

Articulation au niveau régional : cette priorité vient en complément de la programmation régionale Afrique Sub-Saharienne (i) domaine 3 – transition écologique : systèmes agroalimentaires, biodiversité et environnement (y compris forêts), et eaux et océans. De plus, une coordination est mise en place pour trouver toutes les synergies possibles avec (ii) le domaine prioritaire 5 de la programmation régionale dédié à la croissance durable et aux emplois décentés, en particulier les actions issues de l'objectif 3 lié à l'amélioration du climat d'investissement, des capacités des entreprises et de l'accès aux financements ; (iii) de même, une coordination étroite est menée avec le domaine prioritaire 1 de la programmation régionale et son objectif dédié à l'éducation (coordination des politiques, compétences, mobilité à des fins d'apprentissage) ainsi qu'avec le programme ERASMUS+ (MIP spécifique) pour lier au mieux le secteur éducatif gabonais avec celui européen pour des bénéfices partagés dans les domaines d'intervention (mobilité internationale, échanges virtuels) et (iv) enfin, une attention particulière sera accordée à aux cadres juridiques et réglementaires harmonisés au niveau régional en vue de l'intégration au niveau continental, renforçant ainsi la mise en œuvre de la ZLECAF.

Enfin, concernant les initiatives globales, (i) FLEGT peut apporter un soutien spécifique en matière de traçabilité, qualité, réglementation forestière et de la transformation, et surtout à leur mise en œuvre et leur contrôle ; et (ii) des synergies sont établies avec le protocole sur la pêche afin de maximiser son impact notamment en matière de création d'emplois et de formation professionnelle dans le secteur maritime plus largement.

Risques et mesures d'atténuation :

Risques	Mesures d'atténuation
L'économie verte et la création d'emplois verts ne sont vus comme une réelle opportunité par les parties prenantes	Dialogue politique structuré avec le pays partenaire et communication auprès du secteur privé
Engagement limité des pays partenaires dans le dialogue politique et faible coordination dans les secteurs ciblés	Dialogue politique structuré avec le pays, notamment grâce à une approche souple de stimulation.
Peu de volonté politique de mettre en œuvre des réformes visant à diminuer la concentration du marché dans certains secteurs, améliorer l'accès aux marchés publics, attirer des investissements et accompagner les entreprises.	Axer l'appui sur le secteur privé, et identifier les représentations professionnelles selon leur capacité et leur volonté d'adhérer à la vision de l'économie verte. Privilégier l'appui aux secteurs et aux partenaires les plus dynamiques et motivés, montrant des gages de coopération et d'engagement, ce qui nécessite une grande flexibilité lors de la mise en œuvre.
Faible volonté de l'administration nationale et locale à avoir un dialogue ouvert et une participation de l'ensemble des parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile	Création d'une plateforme de dialogue, si possible utilisant les cadres institutionnels existants mais non fonctionnels. Dialogue politique structuré.

L'aversion au risque du secteur privé et des institutions financières limitant les investissements dans les secteurs ciblés	L'utilisation de financements mixtes et de garanties pour réduire les risques financiers liés aux prêts et l'utilisation d'outils d'assistance
Faibles capacités des organisations à gérer les programmes de mobilité.	Renforcement du soutien au renforcement des capacités et développement des réseaux.

2.2.2. Résultats attendus par objectif spécifique

OS 2.1 : Réviser le cadre politique en vue de maximiser la création emplois verts et décents

- ✓ RA.2.1.1. Les chaînes de valeur sont évaluées en termes économiques, environnementaux, climatiques et sociaux ; et les conditions pour maximiser la durabilité, la circularité et l'utilisation rationnelle et peu émettrice des ressources naturelles sont établies ;
- ✓ RA 2.1.2. La politique de l'emploi et de ses réglementations sont analysées et révisées dans les domaines ciblés ;
- ✓ RA 2.1.3. Les politiques sectorielles sont analysées et révisées en fonction de leur gisement potentiel d'emplois verts (forêts, agriculture, pêche, tourisme, mines, énergie, eau-assainissement) ;
- ✓ RA. 2.1.4 les investissements verts générateurs d'emploi sont encouragés par un cadre politique et fiscal incitatif (taxes et droits 'verts') (en lien avec RA 3.1.1 et 3.1.2)

OS 2.2 : Rendre l'environnement des affaires propice à la création d'emplois verts

- ✓ RA 2.2.1. Un dialogue structuré entre le gouvernement, le patronat, les syndicats, les entreprises d'économie sociale, la société civile, les institutions financières est fonctionnel ;
- ✓ RA 2.2.2. Les normes nécessaires à la création de chaînes de valeurs durables et circulaires (y compris la qualité, la certification, la traçabilité, la responsabilité sociale, environnementale et climatique des entreprises) sont établies (dans une optique de simplification et d'efficacité) et suivies ;
- ✓ RA 2.2.3. Les pratiques durables et circulaires d'exploitation et de transformation des ressources naturelles sont promues ;
- ✓ RA 2.2.4. Les investissements, y compris à travers le montage de partenariats publics-privés, et l'accès à des financements innovants, notamment pour les MPMEs, sont facilités dans ces domaines ;
- ✓ RA 2.2.5. Les acteurs privés, en particulier les MPMEs, sont sensibilisés, formés et soutenus dans leurs efforts de consommation et production durable.

OS 2.3 : Aligner le système éducatif aux besoins de l'économie verte

- ✓ RA 2.3.1. La formation professionnelle et continue gabonaise a adapté son système national de développement et de reconnaissance des compétences et le cadre d'assurance qualité, aux besoins des acteurs du privé et du public en la matière ;
- ✓ RA 2.3.2. Des appuis spécifiques et ciblés selon les besoins recensés par le secteur privé en matière de formation professionnels correspondant à des emplois verts sont octroyés ;
- ✓ RA 2.3.3. Les échanges entre le système éducatif gabonais et européens sont facilités dans le domaine, y compris concernant l'éducation à l'économie verte et à l'environnement.

2.2.3. Indicateurs (y compris lignes de base et cibles), par résultat attendu

Cf. cadre de résultats du MIP Gabon 2021-2027 en annexe.

2.2.4. Utilisation possible du mixage et des garanties d'investissement sous FEDD+

Sous réserve de confirmation lors de la phase de mise en œuvre, un montant indicatif total de EUR 2 million pourrait être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garanties du FEDD+, y inclus dans ce domaine prioritaire.

Le FEDD+ appuie l'objectif spécifique 2 concernant l'environnement des affaires, et en particulier la facilitation des investissements par le montage de partenariats publics-privés et l'accès aux financements pour les MPMEs. Des mécanismes de garanties dans le secteur privé sont mis en œuvre en partenariat avec les institutions financières internationales (IFI) ainsi que les banques commerciales et les institutions de microfinance locales. L'accent est mis sur l'employabilité des femmes et financements des MPMEs dans les secteurs du tourisme vert et l'agriculture durable/biologique. La BEI peut notamment supporter, via des opérations de garantie ou de financement, le développement des institutions de microfinance qui jouent un rôle primordial dans l'inclusion financière des populations et microentreprises les plus pauvres (tels que les jeunes, les agriculteurs ou les femmes).

Des garanties souveraines et des mixages de fonds peuvent être mobilisés dans les secteurs des énergies renouvelables, l'électrification rurales et des infrastructures (routière et ferroviaires) afin de soutenir la croissance verte au Gabon. La facilitation pour l'obtention de « Green Bonds » au Gabon est également envisageable.

L'UE utilise l'assistance technique pour renforcer la capacité des institutions financières locales à gérer des garanties d'investissements. Elle peut également mettre en place des garanties budgétaires couvrant des prêts d'institutions financières européennes, afin de contribuer diversifier l'économie et à attirer des investissements locaux et étrangers dans les secteurs porteurs de croissance tels que le tourisme, les énergies renouvelables, l'agriculture durable, l'industrie de pêche et la transformation du bois. L'UE fournit également un appui aux MPME et aux jeunes entrepreneures qui sont des bénéficiaires potentiels des garanties dans le secteur privé.

2.3. Domaine prioritaire 3 : Gouvernance

Ce Domaine prioritaire contribue principalement aux ODD 4, 8, 9, 12

2.3.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

OS 3.1. Renforcer le cadre de gouvernance lié à l'économie verte (CAD 151)

OS 3.2. Appuyer la gouvernance démocratique nationale (CAD 151)

La diversification économique soutenue par ce programme indicatif doit permettre une mobilisation accrue des taxes et des revenus pour le budget de l'Etat. Néanmoins, ce dernier doit mettre en place une fiscalité verte incitant à l'investissement dans des activités neutres en carbone et ayant des impacts positifs au niveau social et sur l'environnement. Pour ce faire, elle doit posséder un budget dit « climato-intelligent », une comptabilité nationale du « capital naturel » et un appareil statistique, permettant de mesurer et suivre les effets des mesures budgétaires au niveau social, environnemental et pour le captage/émissions de carbone ainsi que l'impact des mesures d'adaptation notamment en vue de l'élaboration du Cadre de Transparence Renforcée attendu d'ici 2024 selon l'Accord de Paris.

Le Gabon abritant un tiers de la forêt du bassin du Congo, elle-même deuxième réservoir de carbone de la planète, doit avoir tout intérêt à protéger son environnement, pour le bien de sa population, mais aussi pour le bien de l'humanité. Il doit être aidé en cela, car les pressions budgétaires sont de plus en plus fortes. Une des solutions existantes dans le monde de la finance climatique et environnementale, est la rémunération pour les services environnementaux (ou climatiques) rendus grâce à la protection de sa forêt. Ce type de paiement pour services environnementaux (PSE) est difficile à mettre en place, car il nécessite un arsenal statistique objectif et précis, avec des objectifs à atteindre, et un savoir-faire pour pouvoir monter des dossiers convaincants. Cela est possible avec des Etats ayant une volonté politique de conserver la nature, ce qui est le cas du Gabon. Cette priorité se propose donc de travailler à la mise en place de ce type de compensation financière incitant les dirigeants à ne pas être tentés d'exploiter les ressources de manière non durable.

De plus, l'exploitation des ressources naturelles (y compris minières) nécessite, pour être durable, une bonne gouvernance. Cela n'est possible qu'à travers une plus grande transparence et redevabilité. Il est essentiel d'accompagner les efforts du gouvernement en la matière, de manière générale, et de manière spécifique dans le secteur de la forêt, des minerais et du commerce des animaux sauvages. Pour les forêts, un accompagnement est réalisé en matière de transparence, observation indépendante et contrôle

des concessions dans le cadre de FLEGT. Egalement, l'adhésion du Gabon à l'initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) est soutenue. La transparence des revenus des industries extractives est indispensable pour la mobilisation des recettes publiques et la gestion soutenable du secteur minier. Un partenariat stratégique entre l'UE et le Gabon sur les matières premières critiques peut être appuyé. La société civile doit également se voir confier des missions de vérification d'application de la loi en la matière, et ceci dans un cadre institutionnel bien défini.

Pour tout cela, un dialogue « multi partenaires » qui va du gouvernement et son administration avec les autorités locales et traditionnelles, impliquant fortement le secteur privé ainsi que la société civile nationale et locale, est structuré, appuyé et accompagné. Les jeunes et les femmes doivent y avoir leur pleine représentativité.

Les partenaires non gouvernementaux comprennent les réseaux de la société civile, les médias, les barreaux, les partis politiques (y compris en particulier leurs ailes jeunesse), le parlement, les chefs traditionnels et religieux, les groupes de réflexion, les organisations de jeunes et de femmes doivent être appliqués dans la gestion des ressources naturelles notamment dans les secteurs forestier et minier. Leur participation est cruciale pour s'engager dans un dialogue politique et pour renforcer leur capacité à demander des comptes, à préserver l'espace public et à mettre en œuvre certaines actions visant la gestion responsable des ressources. Cet ensemble doit consolider le dialogue politique au niveau opérationnel.

Articulation au niveau régional / continental / thématique : cette priorité vient en complément de la programmation régionale Afrique Sub-Saharienne, où des synergies sont à bâtir, en particulier avec le domaine prioritaire 2 – Gouvernance démocratique, paix et sécurité (sécurité maritime, sûreté de la navigation, prévention contre les flux financiers illicites, criminalité transnationale organisée) ainsi que sur les domaines liés à la bonne gouvernance des ressources naturelles du domaine prioritaire 3 – transition écologique (trafics d'espèces sauvages et application de la loi, lutte contre la pêche INN et cadres des conventions maritimes régionales). Par ailleurs l'UE pourrait appuyer le Gabon dans la gouvernance climatique et la mobilisation des financements internationaux pour le climat (Fonds Vert pour le Climat, Fonds d'Adaptation au changement climatique, Fonds pour l'environnement mondial, etc).

Risques et mesures d'atténuation :

Risques	Mesures d'atténuation
Le gouvernement ne montre pas d'efforts particulier dans la lutte contre la corruption et oblitère ainsi la possibilité d'attirer des investissements extérieurs.	Renforcement du dialogue politique avec le Gouvernement sur l'ensemble des aspects de la gouvernance y compris la lutte contre la corruption. Mobilisation de l'expertise européenne (TAIEX/Twinning) pour renforcer la capacité des autorités dans la lutte contre la corruption
L'espace démocratique et l'état de droit se détériore	Dialogue politique régulier avec les autorités sur tous les aspects de l'état de droit et le fonctionnement de l'espace démocratique. Mobilisation de financement bilatéral et/ou thématique OSC/droits de l'homme pour accompagner et faciliter l'inclusion de la société civile en tant qu'acteur clés dans la cohésion et paix sociale.
Participation des OSC nationales aux actions de gouvernance entravée le gouvernement et/ou des lois non inclusives.	Identification précoce des obstacles par une consultation étroite des OSC au cours de la phase de programmation. Actions de sensibilisation dans le cadre d'un dialogue politique national en faveur d'une société inclusive dans laquelle les OSC peuvent jouer leur rôle.

2.3.2. Résultats attendus par objectif spécifique

OS 3.1. Renforcer le cadre de gouvernance lié à l'économie verte (CAD 151)

- ✓ RA 3.1.1. Les finances publiques sont dotées d'outils de pilotage de l'économie verte (budget, comptabilité nationale, statistiques, fiscalité, système de suivi, reporting et vérification, impact des mesures d'adaptation) ;
- ✓ RA 3.1.2. Les ressources intérieures et extérieures issues des secteurs de l'environnement et du changement climatique sont accrues et les mécanismes transparents de financement du développement grâce à ces ressources supplémentaires sont soutenus ;
- ✓ RA 3.1.3. Les pratiques durables sont promues dans le domaine des marchés publics;

- ✓ RA 3.1.4. Le trafic illégal des ressources naturelles, ainsi que la mal-gouvernance liée, sont maîtrisés avec une meilleure inclusion des acteurs de la société civile dans son rôle de travail auprès de la population, de vérification de l'application de la loi et d'alerte ;
- ✓ RA 3.1.5. Les partenariats nationaux et internationaux en matière de gouvernance des ressources naturelles sont appuyés

OS 3.2. Appuyer la gouvernance démocratique nationale (CAD 151)

- ✓ RA 3.2.1. Les capacités des institutions et des organisations de la société civile liées à la gouvernance démocratique et aux droits de l'homme sont renforcées et opérationnelles ;
- ✓ RA 3.2.2. Les luttes contre les discriminations de genre et les droits politiques et économiques des femmes sont promus.

2.3.3. Indicateurs (y compris lignes de base et cibles), par résultat attendu

Cf. cadre de résultats du MIP Gabon 2021-2027 en annexe.

2.3.4. Utilisation possible du mixage et des garanties d'investissement sous FEDD+

Pas d'utilisation du mixage et de garanties prévue sur cette priorité. Elle est mise en œuvre à travers de l'assistance technique et/ou du Twinning et TAIEX.

2.4. Proposition d'initiative « Equipe Europe Gabon »

Une seule initiative « Equipe Europe » est proposée. Elle est nommée « *Economie verte et création d'emplois durables* » et est alignée à ce programme indicatif multi-annuel.

Les Etats membres concernés sont l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie. Etant donné que le Gabon est un pays à revenu intermédiaire, seule la France a une coopération bilatérale. L'UE travaille étroitement avec la BEI dans la mise en œuvre de cette initiative.

L'agence française de développement (AFD) ne possède pas de coopération programmable avec le pays, et opère sur la base de mise en œuvre de prêts et sur des projets issus de la conversion de dette décidée en 2008 avec le Gabon. Elle envisage une deuxième phase au projet PRODIAG dans le domaine agricole (prêt), dont l'objectif est l'aménagement d'exploitation agricole avec des pratiques respectueuses de l'environnement. Ce projet peut venir renforcer le domaine prioritaire 1 de ce PIM sur le volet d'agriculture durable. L'AFD met aussi en œuvre des composantes importantes de l'initiative forêt pour l'Afrique centrale (CAFI), dont certaines activités sont très complémentaires avec les actions prévues pour le développement forestier durable. Ici, une coordination voire une synergie est nécessaire.

L'Allemagne n'a pas de projet de coopération directement avec le Gabon. Elle soutient néanmoins le programme régional des forêts du bassin du Congo (PFBC), qui touche aussi le Gabon. Elle est intéressée à développer d'autres activités autour de l'environnement et des forêts, et souhaite pour cela pouvoir obtenir des financements de son Ministère en charge de l'Environnement. Cela s'inscrit totalement dans l'initiative « Equipe Europe Gabon ». De plus, le Ministère en charge de la coopération (BMZ) peut éventuellement cofinancer des actions où son agence « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) » mettrait en œuvre des projets de l'initiative au Gabon.

L'Espagne, quant à elle, a des actions dans le domaine de l'éducation environnementale et souhaite promouvoir la responsabilité sociale et environnementale (RSE). Ceci entre en droite ligne de l'initiative Equipe Europe. Le PIM viendra en complément de ces projets.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est en train d'identifier un projet potentiel dans le secteur de la gestion des déchets et de l'assainissement, en coordination avec la Délégation de l'UE et les autorités gabonaises, à travers la facilité d'assistance technique du COPIP⁵. Une autre opération potentielle axée sur la protection du littoral est encore à un stade embryonnaire. Ces interventions pertinentes ont la possibilité d'être développées en projets structurants d'adaptation aux changements

⁵ <https://www.copip.eu/>

climatiques, conformément à l'objectif 1.2. de ce PIM. Si ces projets devaient se formaliser, la nécessité de combiner prêt et subvention ou assistance technique à travers les instruments financiers du FEDD+ serait considérée. La BEI étudie également les opportunités de financement potentielles pour le secteur privé, notamment par le biais d'institutions financières et de microfinance locales ou internationales, où une coordination étroite avec la délégation de l'UE sera assurée et un soutien conjoint potentiel pourrait être envisagé. Cela contribue à l'objectif spécifique 2.2. du PIM. Enfin, les investissements de la BEI dans des fonds de capital-risque pourraient également supporter différents types de projets envisagés sous ce programme multi-annuel.

L'initiative Equipe Europe « *Economie verte et création d'emplois durables* » pour le Gabon s'inscrit pleinement dans le cadre du partenariat entre l'UE et l'Afrique, du « Pacte Vert » et de l'alliance pour la croissance durable et les emplois. Son objectif principal est le développement de l'économie verte comme un vecteur d'emplois et de croissance, le tout dans une vision de durabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La contribution du PIM Gabon à la mise en œuvre de l'initiative Equipe Europe se fera principalement à travers les domaines prioritaires 1 (Transition verte) et 2 (Croissance durable et emplois verts). Pour la 1^{ère} période 2021-2024 du PIM Gabon la contribution financière indicative de l'UE est estimée à 6,7 MEUR. Cette contribution est soumise à la confirmation d'une contribution suffisante des autres partenaires dès que possible. En l'absence de confirmation, la contribution indicative de l'UE pourra être redéployée conformément aux domaines prioritaires du MIP et à leurs allocations respectives. Il est rappelé que l'obligation pour l'Union et les Etats membres de coordonner leurs politiques de développement sur la base d'initiatives de la Commission en la matière, conformément à l'article 210 du TFUE, reste toujours d'application.

2.5. Intégration horizontale

Digitalisation : les nouvelles technologies permettent des gains qualitatifs et quantitatifs importants. Cela concerne par exemple l'observation satellitaire des forêts et de l'affectation des sols, la surveillance anti-braconnage par des drones ou des caméras-piège, la traçabilité des grumes via des puces électroniques, l'analyse par des drones des besoins en eau ou en minéraux des sols pour l'agriculture, le renforcement de capacités, le coaching ou la formation online, le financement aux entreprises ou aux particuliers, la collecte et l'analyse de données, les systèmes d'information sur les prix pour les producteurs, etc. A partir du moment où on décèle ces gains de productivité, un appui peut être octroyé dans les secteurs ciblés. L'UE en partenariat avec les PTF appuie une économie numérique inclusive qui permet à tout le monde de bénéficier de services numériques innovants dans la vie quotidienne et ainsi contribuer à la réalisation des ODDs. Les services financiers numériques sont également promus.

Genre et jeunes : les femmes sont des acteurs clés de changement. Néanmoins, sur le plan individuel, le faible niveau d'instruction entraîne un manque d'information, de confiance en soi, un manque d'initiative et enfin, une position défavorable, éloignée des lieux d'exploitation. À cause de ces inégalités, leurs compétences et contributions restent méconnues et sous-évaluées. Pour beaucoup de femmes leurs moyens d'existence proviennent d'activités dans le secteur informel. Des programmes de création d'emplois "verts" dans le secteur formel peuvent dans certains cas, constituer une menace pour leurs moyens de subsistance. La reconnaissance des rôles que les femmes jouent, à la fois dans le secteur informel et formel des activités économiques, contribuera à ce qu'elles acquièrent plus d'autonomie.

Il a été prouvé que le respect des territoires autochtones et des systèmes de gouvernance communautaires est un puissant moyen de conservation des biens communs tels les forêts et autres écosystèmes. Le rôle des femmes dans ces systèmes doit être respecté et renforcé. Il est important d'assurer des mesures de protection des biens communs et l'accès des femmes aux terres communautaires ainsi que des mesures de promotion pour l'accès au foncier y compris des conseils juridiques accessibles aux femmes.

Il est important que les projets qui sont issus de ce PIM appuient les changements dans les politiques et les législations tels que: (i) sécuriser les droits de propriété des femmes, le foncier et le contrôle sur les

ressources naturelles ; (ii) promouvoir l'accès pour les femmes aux services, financements, éducation et technologies requis pour la gestion de l'eau, de l'énergie et la production agricole, les soins à la famille, la gestion du ménage et des entreprises commerciales. Les actions doivent de fait participer à leur autonomisation.

De plus, comme indiqué dans « l'analyse de risques », la structure démographique du pays, avec sa population jeune, doit être considérée comme une opportunité et une ressource essentielle pour l'avenir du pays. Les interventions doivent viser à responsabiliser les jeunes - hommes et femmes - dans divers secteurs, y compris le développement économique où la disponibilité des ressources humaines et l'esprit d'entreprise sont des atouts essentiels.

Vulnérabilités : bien que la protection sociale soit relativement développée au Gabon en comparaison des pays de la région Afrique centrale, il est nécessaire d'intégrer les aspects de vulnérabilités dans les actions qui touchent notamment à l'emploi et les catégories à risque que sont les jeunes, les plus de 50 ans et les personnes avec un handicap.

Respect des droits : cet aspect est un point important à prendre en compte dès l'identification des actions et doit être suivi avec vigilance. Ce PIM se propose en effet d'intervenir sur des territoires à travers un meilleur aménagement du territoire, une protection de la nature et une exploitation durable des ressources. Il est donc nécessaire d'avoir une « approche basée sur les droits », à savoir de connaître les droits traditionnels des populations autochtones sur ces territoires (foncier, ressources naturelles, lois traditionnelles) et de les faire respecter. Certaines populations ont peu d'accès à la société classique, comme les pygmées. Il faut donc vérifier qu'aucune typologie de populations ne soit laissée de côté. C'est aussi une opportunité de mettre en valeur leur culture, avec leur consentement. De plus, des registres de plaintes doivent être clairement établis dans toutes les actions touchant des populations locales, qu'elles soient autochtones ou non. Le respect des droits de certains groupes considérés comme vulnérables (cf. ci-dessus : femmes, handicapés, jeunes enfants, vieux...) doit aussi être identifié, suivi et évalué.

3. Mesures d'appui

3.1. Mesures en faveur de la société civile

Le PIM Gabon est composé d'une mesure d'appui dédié au renforcement de capacités de la société civile et à la facilitation de son expression globale. Le concept moderne de société civile - dans le sens d'une sphère distincte de l'Etat et du secteur privé et constituée de citoyens qui s'organisent de façon collective et autonome dans la défense de valeurs et intérêts publics - est relativement nouveau dans le contexte politique du Gabon. Ce n'est qu'à partir de 1995 que la première tentative de structuration des OSC gabonaises a vu le jour, puis, en 2007, avec la mise en place du Programme de renforcement des acteurs non étatiques (ANE), fruit de la coopération Gabon-UE sous le 9ème FED.

La société civile gabonaise est fragmentée, faiblement structurée, a de faibles capacités de gestion financière et des problèmes récurrents de conflits d'intérêt, ce qui ralentit l'évolution vers des rôles de plaidoyer. Vu ce constat, il faut continuer sur la route des stratégies de réponse réalistes et graduées entreprises conjointement par l'UE et la France.

Trois priorités globales avec une vision à long-terme ont été identifiées et constituent la feuille de route de l'engagement de l'UE avec la société civile pour la période 2019-2022 : 1. Une société civile plus outillée pour agir comme acteur de gouvernance ; 2. La société civile contribue à l'amélioration de la gouvernance et au respect des droits humains ; 3. La société civile est un acteur reconnu du développement économique et peut contribuer à l'amélioration du climat d'investissement et des affaires et à la gestion durable des ressources naturelles.

Pour ce qui concerne spécifiquement les priorités 1 et 2, l'UE veut contribuer à : (i) renforcer les capacités d'intervention et de gestion des OSC engagées dans les secteurs de droits de l'homme, gouvernance démocratique, paix et sécurité, tout en promouvant leur apport à la surveillance du déroulement pacifique du processus électoral, à la prévention et gestion de la violence reliée aux

élections, ainsi que le monitoring, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et la violence fondée sur le genre.

Pour ce qui concerne la priorité 3, l'UE veut contribuer à : (i) renforcer les capacités des OSC engagées dans le secteur, aussi bien sur certaines thématiques (droit de l'homme, démocratie, paix et sécurité, développement, changement climatique, ressources naturelles...etc) que fonctionnelles (formulation et gestion de projets, suivi/évaluation, gestion interne, lobbying et dialogue..etc) ; (ii) concrétiser un espace de dialogue inclusif et des structures d'accompagnement concernant les politiques sectorielles ciblées de la formation professionnelle, développement économique, environnement et genre ; (iii) renforcer le rôle des OSC dans la gestion durable des ressources naturelles, y compris le secteur extractif et le droit à la terre, dans la protection de l'environnement et la gouvernance climatique.

De plus, comme révélé par « l'analyse des risques » réalisées en février 2021, il a été souligné que la société civile devait jouer un rôle dans l'organisation du dialogue entre les différentes composantes de la société gabonaise. Les mesures doivent donc appuyer cet objectif, avec des impacts positifs sur la cohésion, la sécurité et la paix sociale.

Outre l'implication de la société civile dans la mise en œuvre du PIM, cet appui spécifique à travers le PIM doit consolider les actions des priorités présentées, notamment afin de renforcer son indépendance, ses capacités d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation, d'information sur les enjeux et les opportunités, mais aussi les challenges d'une transition pour une économie verte. Les appuis venant des programmes thématiques viendront en complément.

3.2. Facilité de coopération

La facilité de coopération permet l'identification et la formulation des projets, mais renforce aussi la communication stratégique de la délégation dans le pays, et surtout est un outil au service de la diplomatie publique pour accompagner ses efforts notamment en matière de droits humains, de démocratie (avec notamment les élections présidentielles prévues en 2023) et de bonne gouvernance.

Une facilité de coopération est utilisée dans les domaines suivants :

- Soutenir le développement des capacités et le renforcement des institutions dans des domaines politiques de l'UE considérés comme majeurs, mais non couverts par les priorités de cette programmation, notamment au moyen d'assistances techniques et d'échanges d'expertise publique, tels que TAIEX et le Twinning dans les domaines de la promotion et protection de droits de l'homme, de la promotion des élections pacifiques, crédibles, inclusives et transparentes et de la prévention et atténuation des violences liées aux élections ainsi que de lutte contre la corruption, le blanchiment, la fraude fiscale et de la professionnalisation des forces de sécurité et de défense.
- Appuyer les dialogues stratégiques: événements, conférences, études, bourses, plateformes d'échange pour soutenir les dialogues sectoriels, les réformes et l'engagement avec les gouvernements et d'autres parties prenantes ;
- Faciliter la programmation conjointe/coordination, conformément à l'approche Equipe Europe ;
- Soutenir la participation du pays aux programmes de l'UE et la coopération avec les agences de l'UE, le cas échéant ;
- Soutenir la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de la coopération de l'UE, y compris au moyen d'assistance technique.
- Financer la communication, y compris la communication stratégique, la lutte contre la désinformation, les actions de visibilité concernant la coopération de l'UE et les interventions spécifiques en matière de diplomatie publique visant à promouvoir les politiques de l'UE ainsi que son agenda multilatéral dans le pays partenaire.

- Développer le secteur privé à travers des formations et des ateliers organisés pour les MPMEs, les jeunes et les femmes entrepreneures ainsi que les institutions financières locales afin de faciliter la mise en œuvre des garanties de l'UE dans le secteur privé.

4. Aperçu financier

Bien que la durée de ce PIM soit de sept ans, les dotations indicatives pour le Gabon et pour chacun des domaines prioritaires et mesures d'appui figurant dans le tableau ci-dessous ne sont fournies que pour la période 2021-2024. Les dotations indicatives pour la période 2025-2027, ainsi que la modification éventuelle d'autres éléments substantiels du présent PIM, feront l'objet d'une décision de l'UE. Cette décision devrait être précédée d'un examen de la mise en œuvre du présent PIM, qui devrait inclure un dialogue avec les autorités et les autres parties prenantes du Gabon.

Allocations financières indicatives pour 2021-2024 (en millions EUR)

	Million d'EUR	% total
1. Transition verte	3,2	29,1%
2. Croissance durable et emplois verts	3,5	31,8%
3. Gouvernance	2,2	20%
<i>Mesures d'appui</i>	2,1	19,1%
TOTAL pour la période initiale*	11	100%

* Sous réserve de confirmation lors de la phase de mise en œuvre, il est envisagé que sur le montant total de EUR 11 millions, un montant indicatif de EUR 2 millions puisse être utilisé entre 2021 et 2024 pour approvisionner les garanties FEDD+.

5. Pièces jointes

1. Cadre de résultats
2. Matrice des donateurs

1.CADRE DE RESULTATS DU PROGRAMME INDICATIF MULTIANNUEL GABON 2021-2027

Domaine prioritaire 1 : Transition verte



SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
OS1.1 Appuyer et promouvoir l'économie verte sur des territoires à haute valeur écologique (CAD 410 et 310)	RA 1.1.1. La protection et / ou la restauration des principaux écosystèmes de grande valeur (forêts, littoral marin) et des aires protégées dans les territoires visés est renforcée	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 1.1.1.a) Zones terrestres et marines protégées (% du territoire total) – Gabon 1.1.1.b) Zones marines protégées (% des eaux du territoire) – Niveau 1 1.1.1.c) Proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce qui sont couverts par une aire protégée (par type d'écosystème) (EURF1.25 - ODD 15.1.2)</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 1.1.1.d) Zones marines sous i) protection, ii) gestion durable avec le soutien de l'UE (Ha) (km²) (ODD 14.5.1, EURF 2.22) 1.1.1.e) Zones d'écosystèmes terrestres et d'eau douce sous i) protection, ii) gestion durable avec le soutien de l'UE (km²) (ODD 15.1.2, EURF 2.23)</p>	<p>1.1.1.a) 25.13% en 2018 1.1.1.b) 28.8% en 2018 1.1.1.c) Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda, 491 291 ha</p> <p>1.1.1.d) 0 ha 1.1.1.e) ECOFAC 6 : Parcs de i) la Lopé ii) Waka ; iii) Mayumba – au total 692,600 há en 2021</p>	<p>1.1.1.a) min 25.13% 1.1.1.b) min 28.8% 1.1.1.c) inclure encore au moins un site dans la liste de UNESCO 1.1.1.d) Suite au nouveau Protocole de l'Accord de pêche de 2021 UE-Gabon - 28.8% des eaux du territoire 1.1.1.e) min 692,600 ha</p>	<p>1.1.1.a) Banque Mondiale ; Global Forest Watch, ANPN et le Ministère des eaux, des forêts, de la mer, de l'environnement, chargé du plan climat et du plan d'affectation des terres (MEFME) 1.1.1.b) Banque Mondiale ; MEFME 1.1.1. b) L'ANPN ; le MEFME ; l'UNESCO 1.1.1.c) L'ANPN et le MEFME 1.1.1.d) L'ANPN et le MEFME</p>
	RA 1.1.2. Le développement des services écosystémiques (énergie durable, bois de feu, biomasse, utilisation durable des ressources fauniques, irrigation, eau et assainissement local, fertilité des sols etc.) et l'exploitation	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 1.1.2.a) Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable (ODD 2.4.1) 1.1.2.b) Productivité de l'eau, total (PIB en dollars US constants 2010 par mètre cube du total des prélèvements d'eau douce)</p>	<p>1.1.2.a) pas d'information 1.1.2.b) 137 en 2017 1.1.2. c) 89.6% de la population urbaine et 55.1% de la population rurale en 2018 1.1.2.d) 0.185 en 2016</p>	<p>1.1.2.a) à définir 1.1.2.b) min 137 1.1.2. c) 95% de la population urbaine et 70% de la population rurale 1.1.2.d) 0.051</p>	<p>1.1.2.a) Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'alimentation (MAEPA) 1.1.2.b) Banque Mondiale 1.1.2.c) Banque Mondiale: eau douce</p>

SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTE	INDICATEURS	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
	durable et circulaire des ressources naturelles (agriculture, forêts, pêche, mines et tourisme) sont promues et accompagnées lors de la révision ou l'établissement des plans de développement locaux (PDL)	<p>1.1.2. c) Pourcentage de la population dans les zones i) urbaines et ii) rurales ayant l'accès à l'eau potable</p> <p>1.1.2.d) Émissions de CO2 (kg par \$ PPA de PIB)</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u></p> <p>1.1.2.e) Écosystèmes agricoles et pastoraux pour lesquels des pratiques de gestion durable ont été introduites avec le soutien de l'UE (ha) (EURF2- ODD2) – Niveau 2</p> <p><u>Niveau 3 – Performance PIM Gabon</u></p> <p>1.1.2.f) niveau d'intégration de l'environnement de l'adaptation au changement climatique dans les PDL ciblés – niveau 3</p>	<p>1.1.2.e) 20 forêts communautaires à travers le projet de la légalité et traçabilité des bois des forêts communautaires du Gabon (province de l'Ogooué Ivindo)</p> <p>1.1.2.f) 0%</p>	<p>1.1.2.e) au moins 40 forêts communautaires</p> <p>1.1.2.f) à définir (pourrait prendre en compte le cible dans le « Climate Change Watch »)</p> <p>1.1.2.f) au moins 50% des PDL ciblés intègre bien la protection de l'environnement et le changement climatique</p>	<p>1.1.2.d) Banque Mondiale ; Climate Change Watch; MEFME</p> <p>1.1.2.e) M&E de projets ; MAEPA; MEFME</p> <p>1.1.2.f) M&E de projets</p>
	RA 1.1.3. Les PDL sont mis en œuvre (à travers le financement des Fonds de développement locaux (FDL)) ; suivis et évalués avec l'implication effective des communautés locales et une gouvernance transparente.	<p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u></p> <p>1.1.3.a) Nombre de mécanismes de coordination institutionnelle locale liés au PDL, mis en place avec l'appui de l'UE et nombre d'acteurs engagés dans ces mécanismes (Homme / Femme)</p> <p>1.1.3.b) Émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées (tonnes d'équivalent CO2) avec le soutien de l'UE (ODD 13, EU RF 2.21)</p>	<p>1.1.3.a) 0</p> <p>1.1.3.b) 0</p>	<p>1.1.3.a) à définir</p> <p>1.1.3.b) à élaborer une méthodologie d'estimation des CO2 évités</p>	<p>1.1.3.a) M&E de projets, HCECV ; MEFME ; Ministère de l'intérieur (MI)</p> <p>1.1.3.b) MEFME et les PTFs</p>
OS 1.2 Faciliter le financement de projets structurants d'adaptation aux changements	RA 1.2.1. Le rejet des déchets liquides et/ou solides urbains dans l'océan est réduit	<p><u>Niveau 1 – effets / impacts</u></p> <p>1.2.1.a) Waste generated in Libreville and in Gabon in general – Niveau 1</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u></p> <p>1.2.1.b) Nombre de personnes ayant accès à une source d'eau potable améliorée et / ou à des installations sanitaires grâce au soutien de l'UE (ODD 6, EURF2.8)</p>	<p>1.2.1.a) d'après l'étude de Suez, 220,000 tonnes de déchets ménagers par an sont collectées à la décharge de Mindoubé à Libreville. Tous les déchets sont stockés dans des décharges ouvertes</p>	<p>1.2.1.a) 220,000 à Libreville et au moins 10% de ces déchets sont recyclées</p> <p>1.2.1.b) à définir</p> <p>1.2.1.c) à définir</p>	<p>1.2.1.a) World Bank - What a Waste Global Database; Resource Watch; HCECV, Suez (2020)</p> <p>1.2.1.b) Haut-Commissariat à l'Environnement et au Cadre de Vie (HCECV) ; Ministère des travaux publics et</p>

SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
climatiques (CAD 140)		1.2.1.c) Déchets générés (par habitant/secteur/MPME ⁶) et traités par type de déchets et type de traitement (kg par habitant) avec le soutien de l'UE	1.2.1.b) 0 1.2.1.c) pas d'information		des infrastructures ; PTFs ; 1.2.1.c) M&E de projets
	RA 1.2.2. La protection du littoral est mieux adaptée et résiliente aux catastrophes naturelles et aux aléas climatiques, y compris la montée des eaux	<u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 1.2.2.a) Nombre de financements mobilisés dans les domaines de la protection du littoral grâce au soutien de l'UE 1.2.2.b) Kilomètres de côte protégés avec l'aide de l'UE	1.2.2.a) 0 1.2.2.b) 0 km	1.2.2.a) au moins 2 projets 1.2.2.b) 50 km	1.2.2.a) M&E de projets; 1.2.2.b) M&E de projets
	RA 1.2.3. Les investissements à caractère durable et/ou d'adaptation ou d'atténuation des changements climatiques sont promus et facilités, notamment les financements internationaux pour le climat.	<u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 1.2.3.a) Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (ODD 7.2.1, EURF) <u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 1.2.3.b) Nombre de programmes financiers verts soutenus par l'UE 1.2.3.c) Montant des investissements verts dans les secteurs ciblés soutenu par l'UE	1.2.3.a) environ 45% en 2020 1.2.3.b) 0 1.2.3.c) 0	1.2.3.a) au moins 65% 1.2.3.b) min 3 1.2.3.c) à définir	1.2.3.a) Ministère de l'énergie et des ressources hydrauliques (MERH) ; les PTF 1.2.3.b) M&E de projets 1.2.3.c) M&E de projets

⁶ Micro, Petites & Moyennes Entreprises

Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et emplois verts



SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEUR	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
<p>OS2.1 Réviser le cadre politique en vue de maximiser la création d'emplois verts (et décents) (CAD 16020)</p>	<p>RA.2.1.1. Les chaînes de valeur sont évaluées en termes économiques, environnementaux et sociaux ; et les conditions pour maximiser la durabilité, la circularité et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont établies</p> <p>RA 2.1.2. La politique de l'emploi et de ses réglementations sont analysées et révisées dans les domaines ciblés</p> <p>RA 2.1.3. Les politiques sectorielles sont analysées et révisées en fonction de leur gisement potentiel d'emplois verts (forêts, agriculture, pêche, tourisme, mines, énergie, eau-assainissement)</p> <p>RA 2.1.4. Les investissements verts générateurs d'emploi sont encouragés par un cadre politique et fiscal incitatif (taxes et droits 'verts') (en lien avec RA 3.1.1 et 3.1.2)</p>	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 2.1.a) Part d'emplois verts au Gabon (Hommes/Femmes) (%) 2.1.b) Part de la population affiliée au régime de protection sociale de la santé (%) 2.1.c) Classement du Gabon selon « Doing Business »</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 2.1.d) Nombre d'études sectorielles portant sur l'économie verte et les chaînes de valeurs financées par l'UE 2.1 e) Nombre d'initiatives mise en œuvre (plans, législations, mesures) dans le domaine de l'environnement et du changement climatique avec l'appui de l'UE (ODD 13.2)</p> <p><u>Niveau 3 – Performance PIM Gabon</u> 2.1.f) Nombre de réunions/ateliers de travail portant sur les politiques sectorielles d'emplois soutenus par l'UE et nombre de participants (hommes/femmes), par secteur et par organisations</p>	<p>2.1.a) pas d'information à ce jour 2.1.b) 54% en 2020 2.1.c) 169^{ème} place en 2020</p> <p>2.1.d) en 2021, 5 études (secteur forestier, tourisme, agro-business, pêche et Reforme d'investissements, menées par la Banque Mondiale 2.1.e) Projet de lois des investissements en 2021 2.1.f) pas d'information</p>	<p>2.1.a) à définir 2.1.b) au moins 70% 2.1.c) au-dessous de 150^{ème} place 2.1.d) en fonction des besoins 2.1.e) en fonction des besoins 2.1.f) à définir</p>	<p>2.1.1.a) DG des Statistiques; PTFs 2.1.b) OIT ; DG des Statistiques 2.1.c) Banque Mondiale 2.1.1.d) M&E de projets; PTFs 2.1.e) M&E de projets 2.1.f) M&E de projets</p>

Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et emplois verts



SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEUR	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
OS 2.2 Rendre l'environnement des affaires propice à la création d'emplois verts (CAD 250)	RA 2.2.1. Un dialogue structuré entre le gouvernement, le patronat, les syndicats, les entreprises d'économie sociale, la société civile, existe et est fonctionnel	<p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 2.2.1.a) Nombre de partenaires du secteur privé, des syndicats et du gouvernement (hommes/femmes) avec lesquels l'UE consulte ses activités dans les domaines des emplois verts et la transition verte</p> <p><u>Niveau 3 – Performance PIM Gabon</u> 2.2.1.b) Nombre de rencontre officielles (dialogues sectoriels) et des missions organisées (TAIEX et autres) avec le secteur privé, le gouvernement, la société civile ; le nombre de participants (hommes/femmes) (ODD 16, EU RF 2.25)</p>	2.2.1.a) à collecter des informations 2.2.1.b) 1 atelier TAIEX, 2 missions SOCIEUX+ en 2021 et 1 mission FLEGT	2.2.1.a) à définir 2.2.1.b) à définir	2.2.1.a) M&E de projets 2.2.1.b) M&E de projets
	RA 2.2.2. Les normes nécessaires à la création de chaînes de valeurs durables et circulaires et vertes (y compris la qualité, la certification, la traçabilité, la responsabilité sociale, environnementale et climatique des entreprises) sont établies (dans une optique de simplification et d'efficacité) et suivies ;	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 2.2.2.a) Part des exportations de bois (grumes et transformés) certifiés et tracés (en USD) 2.2.2.b) Nombre d'entreprises ayant une certification RSE 2.2.2.c) Superficie des concessions forestières et des forêts communautaires appliquant des normes de certification et de traçabilité du bois</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 2.2.2.d) Nombre d'inspection des concessions forestières soutenu par l'UE 2.2.2.e) Nombre de processus liés aux pratiques des pays partenaires en matière de commerce, d'investissements et d'affaires, ou à la promotion de la dimension extérieure des politiques internes de l'UE ou de l'intérêt de l'UE, qui ont été influencés (Indicateur NDICI)</p>	2.2.2.a) Valeur de l'export du Bois, charbon de bois et ouvrages en bois (code 44) : 567 (million USD en 2020) ; Quantité de l'export total du bois : 868 000 m ³ en 2017 ; pas de données disponible sur l'export des produits de bois certifié 2.2.2.b) pas d'information suffisante 2.2.2.c) en 2020, 14 millions d'hectares désignés pour la production ; 2.5 millions certifiés 2.5 millions d'hectares certifiés FSC	2.2.2.a) à définir 2.2.2.d) à définir 2.2.2.c) plus de 60% 2.2.2.d) à définir 2.2.2.e) à définir	2.2.2.a) Trade Map ; ATIBT ; Observatoire COMIFAC ; SC ; MEFME 2.2.2.d) M&E de projets 2.2.2.b) Chambres de commerce ; SC ; Autorités Nationales 2.2.2.c) ATIBT ; 2020 rapport de l'ATIBT: Aperçu des schémas de certification de gestion forestière durable au Gabon, page 27 ; UFIGA ; SC ; MEFME 2.2.2.d) M&E de projets

Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et emplois verts



SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEUR	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
			et/ou GDF, dont 17.9% du total 2.2.2.d) 0 2.2.2.e) 0		2.2.2.e) Chambres de commerce ; SC ; Autorités Nationales
	RA 2.2.3. Les pratiques durables et circulaires d'exploitation et de transformation des ressources naturelles et des matières premières sont promues ;	<u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 2.2.3.d) Nombre de MPMEs (en fonction du genre (H/F) de gèrent de l'entreprise) appliquant des pratiques de consommation et de production durables avec le soutien de l'UE (ODD 12, EU RF 2.20)	2.2.3.d) pas d'information suffisante	2.2.3.d) à définir	2.2.3.d) M&E de projets ; Chambres de commerce ; SC ; Autorités Nationales
	RA 2.2.4. Les investissements, y compris à travers le montage de partenariats publics-privés, et l'accès à des financements innovants, notamment pour les MPMEs, sont facilités dans ces domaines	<u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 2.2.4.a) Crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (% du PIB) 2.2.4.b) Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB) <u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 2.2.4.c) Nombre de petits exploitants et MPME (hommes/femmes) qui ont bénéficiés des outils financiers de l'UE afin d'accroître leur production durable et accès aux marchés (EU RF, ODD 2, EU RF 2.3)	2.2.4.a) 13.35% en 2019 2.2.4.b) 9.2% en 2019 2.2.4.c) pas d'information	2.2.4.a) 24% 2.2.3.b) au moins 10% 2.2.4.c) à définir	2.2.4.a) Banque Mondiale 2.2.3.b) Banque Mondiale 2.2.4.c) M&E de projets ; Chambres de commerce ; SC ; Autorités Nationales
	RA 2.2.5. Les acteurs privés, en particulier les MPMEs, sont sensibilisés, formés et soutenus	<u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 2.2.5.a) Nombre d'entités et de personnes (Hommes/Femmes) sensibilisées et/ou dont les capacités sur les questions d'économie verte et RES ont été améliorées avec l'appui de l'UE	2.2.5.a) pas suffisamment d'information	2.2.5.a) à définir	2.2.5.a) M&E de projets

Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et emplois verts



SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEUR	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
OS 2.3 Aligner le système éducatif aux besoins de l'économie verte (CAD 113)	RA 2.3.1. La formation professionnelle et continue gabonaise a adapté ses filières aux besoins des acteurs du privé et du public en la matière	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u></p> <p>2.3.1. a) Croissance réel du PIB non pétrolier (en %)</p> <p>2.3.1.b) Nombre d'emplois créés dans les secteurs de l'énergie renouvelable, la pêche, la numérique, le tourisme vert, l'agriculture durable et la transformation du bois</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u></p> <p>2.3.1.c) Nombre de personnes (hommes/femmes) qui ont bénéficié de la formation professionnelle / de développement des compétences en établissement ou sur le lieu de travail soutenues par l'UE : (i) toute formation professionnelle et développement des compétences, (ii) seulement la formation professionnelle et le développement des compétences pour le numérique (ODD 8, EURF 2.15)</p>	<p>2.3.1.a) 4% en 2020 – (prévision du FMI)</p> <p>2.3.1.b) pas suffisamment d'information</p> <p>2.3.1.c) (i) projet« CAP sur l'autonomisation des jeunes » (i) du avril 2020 – avril 2021 - 2176 personnes (39% femmes) ii) pas de formations dédiées exclusivement aux compétences numériques</p>	<p>2.3.1.a) supérieure à 5%</p> <p>2.3.1.b) à estimer</p> <p>2.3.1.c) (i) au moins 21 000 personnes au total (50% femmes) (ii) au moins 6000 personnes (50% femmes)</p>	<p>2.3.1.a) FMI</p> <p>2.3.1.b) M&E de projets ; Chambres de commerce ; SC ; Autorités Nationales</p> <p>2.3.1.c) M&E de projets (Cap sur l'autonomisation des jeunes au Gabon et autres)</p>
	RA 2.3.2. Des appuis spécifiques et ciblés selon les besoins recensés par le secteur privé en matière de formation professionnels correspondant à des emplois verts sont octroyés	<p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u></p> <p>2.3.2.a) Nombre de partenariats sur la formation professionnelle dans les domaines ciblés avec les acteurs dans le secteur privé soutenus par l'UE</p> <p>2.3.2.b) Nombre d'incubateur et des centres de formations d'emplois verts soutenu par l'UE</p>	<p>2.3.2.a) projet« CAP sur l'autonomisation des jeunes » : en 2021, 8 entreprises et 8 coopératives</p> <p>2.3.2.b) projet« CAP sur l'autonomisation des jeunes » : 6 en 2021</p>	<p>2.3.2.a) 30 partenariats</p> <p>2.3.2.b) 10</p>	<p>2.3.2.a) M&E de projets (Cap sur l'autonomisation des jeunes au Gabon et autres)</p> <p>2.3.2.b) M&E de projets (Cap sur l'autonomisation des jeunes au Gabon et autres)</p>

Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et emplois verts



SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	INDICATEUR	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION:
	RA 2.3.3. Les échanges entre le système éducatif gabonais et européens sont facilités dans le domaine, y compris concernant l'éducation à l'environnement	<p><u>Niveau 3 – Performance PIM Gabon</u></p> <p>2.3.2.a) Nombre de personnes (hommes/femmes ; étudiants, jeunes entrepreneurs et enseignants) qui ont bénéficié des programmes régionaux tels que ERASMUS+ et la Mobilité Intra-ACP</p> <p>2.3.2.b) Nombre d'institutions bénéficiaires des programmes régionaux tels que ERASMUS+ et mobilité universitaire intra-ACP</p>	<p>2.3.2.a) en 2020, 3 personnes, membres du personnel (Erasmus+)</p> <p>2.3.2.b) en 2020, 5 (Erasmus+) et 1 (Mobilité Intra-ACP)</p>	<p>2.3.2.a) au moins 5 par an</p> <p>2.3.2.b) au moins 4 partenariats en cours par an</p>	<p>2.3.2.a) EAC ; EACEA ; Commission européenne</p> <p>2.3.2.b) EAC ; EACEA ; Commission européenne</p>

Domaine prioritaire 3 : Gouvernance des ressources naturelles



SOUS-OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEUR PROGRES	LIGNE DE BASE	CIBLE	SOURCE DE VERIFICATION N:	
OS 3.1. Renforcer le cadre de gouvernance lié à l'économie verte (CAD 151)	RA 3.1.1. Les finances publiques sont dotées d'outils de pilotage de l'économie verte (budget, comptabilité nationale, statistiques, fiscalité, système de suivi, reporting et vérification, impact des mesures d'adaptation)	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u></p> <p>3.1.a) Qualité réglementaire (classement centile) –</p> <p>3.1.b) Nombre de mesures incitatives pour les investissements destinés à atténuer les émissions de gaz à effet de serre ou à réduire la consommation d'énergie</p> <p>3.1.c) Valeur de l'ensemble des ressources allouées au renforcement des capacités statistiques des pays en développement (ODD 17.19.1)</p> <p>3.1.d) Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source – hors pétrole / gaz (ODD 17.1.1)</p> <p>3.1.e) Degré de mise en œuvre (indicateur qualitative) des politiques et plans d'action relatifs aux pratiques durables de passation des marchés publics (ODD 12.7.1)</p> <p>3.1.f) Montant des ressources intérieures, y compris fiscalité verte et fonds de développement locaux</p> <p>3.1.g) Montant des ressources extérieures dans les secteurs ciblés, y compris fonds environnement / climat</p> <p>3.1.h) Dette publique totale (% du PIB) et li niveau de sa viabilité</p>	<p>3.1.a) 14.42 centile en 2019</p> <p>3.1.b) pas suffisamment d'information</p> <p>3.1.c) pas suffisamment d'information</p> <p>3.1.d) 15.3% du PIB en 2020</p> <p>3.1.e) à définir</p> <p>3.1.f) à définir</p> <p>3.1.g) à définir</p> <p>3.1.h) en 2021, environ 75% et risques élevés</p> <p>3.1.i) une volonté politique existe</p>	<p>3.1.a) au moins 20</p> <p>3.1.b) à définir</p> <p>3.1.c) à définir</p> <p>3.1.d) au moins 25%</p> <p>3.1.e) à définir</p> <p>3.1.f) à définir</p> <p>3.1.g) à définir</p> <p>3.1.h) maximum 70% et risques maîtrisés</p> <p>3.1.i) adaptation des législations et mise en place des outils de contrôle</p>	<p>3.1.1.a) Banque Mondiale</p> <p>3.1.b) PTFs et les Autorités nationales</p> <p>3.1.c) PTFs et les Autorités nationales</p> <p>3.1.d) FMI ; PTFs</p> <p>3.1.h) FMI et « Évaluation des risques dans l'analyse de viabilité de la dette publique » des rapports du FMI</p> <p>3.1.i) FMI</p> <p>3.1.j) M&E de projets</p>	
	RA 3.1.2 Les ressources intérieures et extérieures issues des secteurs de l'environnement et du changement climatique sont accrues et les mécanismes transparents de financement du développement grâce à ces ressources supplémentaires sont soutenus					
	RA 3.1.3 Les pratiques durables sont promues dans le domaine des marchés publics					
	RA 3.1.4. Les pratiques durables sont promues dans le domaine des marchés publics					

	<p>RA 3.1.4. Le trafic illégal des ressources naturelles, ainsi que la mal-gouvernance liée, sont maîtrisés avec une meilleure inclusion des acteurs de la société civile dans son rôle de travail auprès de la population, de vérification de l'application de la loi et d'alerte</p>	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 3.1.5.a) Proportion du braconnage et du trafic illicite dans le commerce des espèces de faune et de flore sauvages (ODD 15.7.1) – Niveau 1</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u> 3.1.5.b) Nombre de représentants (hommes/femmes) d'OSC formés avec l'aide de l'UE sur la prévention, la surveillance et la détection du trafic illicite des ressources naturelles</p>	<p>3.1.5.a) pas suffisamment d'information</p> <p>3.1.5.b) 0</p>	<p>3.1.5.a) à définir</p> <p>3.1.5.b) au moins 100</p>	<p>3.1.5.a) l'ONU DC, Autorités nationales</p> <p>3.1.5.b) M&E de projets (tel que PARCIC-PIR 11)</p>
	<p>RA 3.1.6. Les partenariats nationaux et internationaux en matière de gouvernance des ressources naturelles sont appuyés</p>	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 3.1.6.a) Nombre d'accords internationaux ou adhésion aux initiatives qui promeuvent la gestion des ressources naturelles et la transparence (par exemple EITI et FLEGT) 3.1.6.b) Nombre d'entreprises soutenant l'EITI et leurs contributions financières au Gabon (indicateurs KPI de l'EITI) 3.1.6.c) Statut de mise en œuvre de l'EITI au Gabon (indicateur qualitative de l'EITI)</p>	<p>3.1.6.a) 0</p> <p>3.1.6.b)</p> <p>3.1.6.c) Le Gabon n'adhère pas encore à l'EITI actuellement</p>	<p>3.1.6.a) au moins 2 (FLEGT et EITI)</p> <p>3.1.6.b) 0</p> <p>3.1.6.c) « Meaningful progress »</p>	<p>3.1.6.a) Commission européenne ; PTF</p> <p>3.1.6.b) EITI</p> <p>3.1.6.c) EITI Pays</p>
<p>OS 3.2. Appuyer la gouvernance démocratique nationale (CAD 151)</p>	<p>RA 3.2.1. Les capacités des institutions et des organisations de la société civile liées à la gouvernance démocratique et aux droits de l'homme sont renforcées et opérationnelles</p> <p>RA 3.2.2. Les luttes contre les discriminations de genre et les droits politiques et économiques des femmes sont promus.</p>	<p><u>Niveau 1 – effets/impacts</u> 3.2.1.a) Nombre de cas de violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales 3.2.1.b) Nombre total des recommandations reçues et acceptés dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) en 2022 et en 2027 3.2.1.c) Classement du Gabon selon « Corruption Perceptions Index» 3.2.2.d) Classement du Gabon selon « Bertelsmann Transformation Index - Political Transformation et Governance Index» 3.2.2.e) Classement du Gabon selon « Ibrahim Index of African Governance» 3.2.2.f) Classement du Gabon selon « Freedom in the World» 3.2.2.g) Classement du Gabon selon « World Press Freedom Index»</p> <p><u>Niveau 2 – Contribution UE</u></p>	<p>3.2.1.a) Nombre important</p> <p>3.2.1.b) EPU 3me cycle 2017 : 166 recommandations : 143 acceptées et 23 notées</p> <p>3.2.1.c) 2020: Résultat: 30/100</p> <p>3.2.2.d) 2020 : Transformation politique, résultat 4.70</p> <p>3.2.2.e) Gouvernance, résultat 4.86</p> <p>3.2.2.f) 2019: résultat 47.7</p> <p>3.2.2.g) 2021: résultat 22</p>	<p>3.2.1.a) Moins de 20</p> <p>3.2.1.b) Augmentation de recommandation acceptées</p> <p>3.2.1.c) Amélioration résultat</p> <p>3.2.2.d) Amélioration résultat</p> <p>3.2.2.e) Amélioration résultat</p> <p>3.2.2.f) Amélioration résultat</p> <p>3.2.2.g)</p>	<p>3.2.1.a) Country Reports on Human Rights Practices (sources: UE, USDoS, UNOHCHR)</p> <p>3.2.1.b) Réponse Gabon aux recommandations Examen périodique universel (EPU) en 2022 et 2027</p> <p>3.2.1.c) Corruption Perceptions Index</p> <p>3.2.1.d)</p>

		2.3.1.c) Nombre de représentants (hommes/femmes) des institutions et des organisations de la société civile formés avec l'aide de l'UE sur des questions liées à la gouvernance démocratique et aux droits de l'homme	2020 : résultat 37.20	Amélioration résultat	Bertelsmann Transformation Index – Transformation politique et Gouvernance 3.2.2.e) Ibrahim Index of African Governance 3.2.2.f) Freedom in the World – Freedom House 3.2.2.g) World Press Freedom Index
--	--	--	--------------------------	--------------------------	---

2. Matrice des donateurs

No	Title of the project	Leading organisation/s	Partner/s of the project	DAC 5 CODE (Sector)	Type (Regional / National)	Budget (EUR) for some projects the reporting is at annual basis (Exchange rate 1 USD = 0,82706)	Type of funding (grant, private sector/sovereign loans, debt restructuring, blending...)	Implementation period (dates)	Main objective/s of the project	Sources of funding (GEF, own resources, EU funding...) - if relevant
1	Projet d'élaboration des Recommandations Alimentaires Nationales et de Guide Alimentaire pour la promotion de régimes alimentaires sains au Gabon (TCP/GAB/3701)	FAO	Agence Gabonaise de Sécurité Sanitaire des Aliments (AGASA) / Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation / Système des Nations Unies, Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 202,630	grant	07/18 à 04/21	Contribuer à l'élimination de l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes qui aujourd'hui encore se caractérisent au Gabon selon le Rapport Global sur la Nutrition 2015 par des taux élevés de malnutrition chronique de 18 % observés chez les enfants de moins de 5 ans et des taux de surpoids de 41% et d'obésité de 13% chez les adultes, un taux d'anémie de presque 51% chez les femmes en âge de procréer ; un taux d'allaitement maternel exclusif particulièrement bas de 6%	FAO (own resources)
2	Appui au développement de l'aviculture familiale au Gabon (TCP/GAB/3702)	FAO	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 133,984	grant	12/19 à 11/21	Contribuer à l'amélioration de la production de viande de volaille locale. Mettre en place des élevages pilotes dans les localités situées à proximité des unités agroindustrielles afin de profiter de leurs sous-produits qui rentrent dans la composition des aliments du bétail et de former les bénéficiaires sur la conduite et la gestion technico-économique d'un élevage de volaille de chair.	FAO (own resources)

3	Appui au développement de l'aquaculture commerciale intensive en zone péri urbaine au Gabon (TCP/GAB/3703/C1)	FAO	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 76,917	grant	01/20 à 10/21	Contribuer à l'accroissement durable de la production halieutique nationale pour répondre aux objectifs de diversification de l'économie gabonaise et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et cela à travers la promotion d'une aquaculture commerciale viable permettant d'augmenter la production aquacole nationale. Ces objectifs sont alignés avec ceux du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE, Vision 2025) et du Plan de Relance de l'Economie (PRE, 2017-2019) pour les sous-secteur pêche et aquaculture qui constitue les politiques de référence et pour lesquels les orientations stratégiques pour ces secteurs sont de doubler la production et de tripler les revenus générés dans ces filières d'ici 2025.	FAO (own resources)
4	Appui à la formulation du Programme National d'Investissement Agricoles pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Gabon (PNIASAN 2) (TCP/GAB/3801/C1)	FAO	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 66,165	grant	11/20 à 06/22	Actualiser le PNIASAN et de mettre à disposition des pays un PNIASAN dit de deuxième génération qui intègre toutes les thématiques émergentes et qui constitue une réponse réelle aux engagements régionaux et internationaux pris par les pays tels que la déclaration de Maputo et de Malabo	FAO (own resources)
5	Évaluation de l'impact du COVID-19 sur les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire (TCP/GAB/3802/C2)	FAO	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 41,353	grant	12/20 à 06/22	Soutenir les efforts du Gouvernement par la mise à disposition d'informations fiables et renforcer la résilience des systèmes alimentaires du Gabon pour contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle post COVID-19.	FAO (own resources)

6	Recensement Général de l'Agriculture, Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles et Country (UTF /GAB/012/GAB)	FAO	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation & Direction Générale des Statistiques (Ministère en Charge de l'Economie)	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 1,766,021	Loan	12/18 à 12/21	L'objectif global du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est de mettre à la disposition du Gouvernement et des intervenants du secteur rural des données fiables, pertinentes, actuelles et suffisamment désagrégées afin de répondre aux besoins de planification, de suivi/évaluation des initiatives en faveur du développement des secteurs agropastoral, halieutique et forestier. Il s'agit également de permettre au Gouvernement d'avoir une bonne connaissance de la structure de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche/aquaculture, de la forêt/sylviculture, puis de son évolution à travers un système permanent et intégré de collecte et de production de données statistiques agropastorales	World Bank fundings
7	Renforcement de la disponibilité des intrants de qualité pour l'aquaculture commerciale au Gabon (TCP/GAB/38XXX)	FAO	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 229,923	grant	Active Pipeline	Le projet va contribuer à lever l'une des principales contraintes techniques et économiques au développement de la pisciculture commerciale au Gabon à travers les renforcements des capacités nationales pour la production et l'accès des pisciculteurs à des intrants de base de qualité, performants et compétitifs en privilégiant une forte implication des producteurs privés.	FAO (own resources)

8	Appui au développement maîtrisé des pêches artisanales et leur chaîne de valeur au Gabon (TCP/GAB/38XXX)	FAO	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 117,443	grant	Active Pipeline	Le projet vise à renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs publics en charge du secteur pour l'encadrement maîtrisé des activités de pêche et sur celui des acteurs privés afin d'améliorer les chaînes de valeur au plan de la création de valeur ajoutée et de l'amélioration de la qualité sanitaires des Produits	FAO (own resources)
9	Appui à l'élevage des poules pondeuses par l'association Fabala (TFD-GAB/XXXXXX)	FAO	Association Fabala	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 8,271	grant	Consultation Finale		
10	Programme de renforcement des capacités des Pays à identifier et faire le suivi des incidents relatifs aux PPEDs et Hautement Dangereux (HHPs, Highly Hazardous Pesticides) et promouvoir les alternatives nécessaires aux PPEDs et HHPs Cameroon Equatorial Guinea Gabon (TCP/SFC/3701)	FAO	Ministère en charge de l'Agriculture au Cameroun, Guinée Equatoriale et Gabon	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 248,118	grant	05/18 à 01/21	Développer un mécanisme de collecte et de diffusion d'informations relatives aux incidents de santé publique et environnementale, résultant de la mauvaise utilisation de formulations des pesticides sévèrement dangereux, dans les conditions locales actuelles. Il s'agit plus précisément d'identifier et de promouvoir des méthodes alternatives de lutte contre les ravageurs et maladies des cultures. L'objectif est de développer et de mettre en œuvre une stratégie capable de mieux diagnostiquer l'empoisonnement aigu dû à une utilisation inappropriée des pesticides, de rapporter les cas d'empoisonnement dus aux pesticides, et d'identifier et promouvoir les méthodes alternatives nécessaires, en lieu et place des pesticides dangereux identifiés.	FAO (own resources)

11	<p>Contrôle durable de la rage humaine transmise par les chiens en Afrique centrale :</p> <p>Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo, Congo, Democratic Republic of Equatorial Guinea, Gabon, Sao Tome and Principe (TCP/SFC/3704)</p>	FAO	<p>CEBEVIRHA/CE MAC, Ministère en Charge de l'Elevage de la Santé et OMS dans les pays : Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo, Congo, Democratic Republic of Equatorial Guinea, Gabon, Sao Tome and Principe</p>	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 257,216	grant	05/19 à 09/21	<p>Le projet favorisera des rencontres au niveau national et régional afin de (i) familiariser les pays avec les outils et les mécanismes standards d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des plans de lutte contre la rage humaine transmise par les chiens, (ii) favoriser la collecte des données nécessaires à l'élaboration des plans de lutte, (iii) procéder à l'élaboration des plans d'action pour l'élimination de la rage (plan de lutte, plan de mobilisation des ressources) selon l'approche "Une Seule Santé". Le projet procédera également à une large diffusion des informations relatives aux bonnes pratiques sur la propriété responsable des chiens ainsi que tout autre document, article ou revue de référence sur le contrôle durable de la rage humaine transmise par les chiens</p>	FAO (own resources)
12	<p>Des classes vertes pour une production innovante, ludique, éducative et nutritive</p> <p>Cameroon, Congo, Gabon (TCP/SFC/3702)</p>	FAO	<p>Ministère en charge de l'Agriculture, de l'Education et de la Santé au Cameroun, Congo et Gabon</p>	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 390,372	grant	05/18 à 01/21	<p>Contribuer sensiblement à soutenir les efforts nationaux afin de susciter des vocations dans les métiers de l'agriculture en introduisant chez les jeunes, les notions de base de productions agricoles à travers des méthodes agrobiologiques. En effet, les classes vertes peuvent contribuer à améliorer l'alimentation, l'état nutritionnel, la santé et par conséquent aider à accroître le niveau d'éducation des enfants et de leurs familles, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines.</p>	FAO (own resources)

13	Appui à la mise en oeuvre de l'approche « Une Seule Santé » en Afrique Centrale : Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo, Congo, Democratic Republic of Equatorial Guinea, Gabon, Sao Tome and Principe (TCP/SFC/3802/C2)	FAO	CEBEVIRHA, OCEAC, CIESPAC, ERAIFT, EFG, OIE, OMS, Ministère en charge de l'élevage de la santé et OMS, au Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo, Congo, Democratic Republic of Equatorial Guinea, Gabon, Sao Tome and Principe	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 82,706	grant	12/20 à 11/22	Appuyer les institutions et les pays membres de cette sous-région dans la mise en place et/ou le renforcement des mécanismes multisectoriels et multidisciplinaires de coordination « Une Seule Santé » conformément aux recommandations de la Réunion de novembre 2012 à Libreville et de l'Atelier Sous Régional d'octobre 2017 à Brazzaville.	FAO (own resources)
14	Appui à l'amélioration de la gestion des conflits homme au Gabon, Cameroun et RDC (TCP/SFC/3803)	FAO	Minsitère en charge de la Faune et de l'Agriculture au Gabon, Cameroun, et RDC	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 180,299	grant	01/21 à 12/22	Ce projet sous régional vient répondre à la persistance de la problématique des conflits homme faune en Afrique centrale. Appui à l'amélioration de la gestion des conflits homme au Gabon au Cameroun et en RDC. il vise à i) établir l'état des lieux des cadres réglementaire, politique et institutionnel qui encadrent la gestion des conflits homme faune au Gabon, Cameroun et RDC ; ii) caractériser les acteurs impliqués dans les CHF et les sensibiliser sur les cadres réglementaires, politiques et institutionnels de gestion de ces conflits ; et iii) renforcer les capacités des acteurs à l'évaluation des dommages causés par les CHF et sur la maîtrise des outils de gestion de ces conflits au Gabon, Cameroun et RDC ;	FAO (own resources)

15	Renforcement des capacités pour le financement de l'aquaculture commerciale en Afrique Centrale au Congo, Gabon, Cameroun et RDC (TCP/SFC/3801/C1)	FAO	COREP/CEEAC, Ministères en charge de l'Aquaculture au Congo, Gabon, Cameroun et RDC			EUR 81,879	grant	12/20 à 12/21	Renforcer les capacités sous régionales et nationales dans le financement adapté pour la promotion et le développement d'une aquaculture commerciale afin de soutenir durablement et significativement la production aquacole continentale en Afrique Centrale.	FAO (own resources)
16	Country support to the enhancement of the Nationally Determined Contribution in the AFOLU sector - Technical Assistance Fund (TAF), on behalf of the NDC Partnership Climate Action Enhancement Package (CAEP) (MTF /GLO/168/WRI)	FAO	Ministries of finance and planning, Ministries of agriculture and environment, NDC partnership members & Producer organization in different AFOLU sectors. 19 Pays (Albania, Benin, Burkina Faso, Central African Republic, Colombia, Cote d'Ivoire, Ecuador, Eswatini, Gabon, Global Lao People's Democratic Republic, Mongolia, Mozambique, Niger, Panama, Papua New Guinea, Paraguay, Tajikistan, Zimbabwe).	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 2,408,213	grant	08/20 à 06/21	Under the Climate Action Enhancement Package (CAEP) initiative of the NDC Partnership, countries have improved tools and strategies to reduce their emission and improve adaptation in the AFOLU sector by addressing existing gaps in the AFOLU components and develop more ambitious Nationally Determined Contributions.	WRI - World Resources Institute (Grant)

17	Sustainable Wildlife Management Programme (SWM) (GCP /GLO/682/EC)	FAO	Ministère en charge de la gestion de la faune	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 41,583,336	grant	06/17 à 06/24	Contribuer à la conservation de la faune sauvage et des écosystèmes et de leurs services, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et à la sécurité alimentaire des populations qui dépendent de ces ressources dans les pays ACP. Objectif spécifique : Une exploitation durable et légale des populations animales sauvages par les acteurs ruraux des Paysages Prioritaires de Conservation et un ajustement de l'offre en protéines alternatives d'origine domestique au bénéfice des populations rurales et urbaines contribuent conjointement à concilier les enjeux de sécurité alimentaire et de conservation de la faune dans les pays ACP.	Union Européenne
18	Supporting the application of EAF to Fisheries management considering climate and pollution impacts	FAO	Minsitère en charge des pêche et de l'Environnement. Global	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 38,789,748	grant	05/17 à 04/22	The long term objective (or Impact) of the EAF-Nansen Programme is that: Sustainable fisheries improve food and nutrition security for people in partner countries.	Norway
19	South-South Trilateral Cooperation project on Satellite Forest Monitoring in COMIFAC countries (GCP /GLO/732/BRA)	FAO	Minsitère en charge des forêts. Pays bénéficiaires : Brazil, Burundi, Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo, Congo, Democratic Republic of Equatorial Guinea, Gabon, Rwanda, Sao Tome and Principe	310 Agriculture, Forestry, Fishing	Régional	EUR 18,195,322	grant	Consultation Finale	o contribute to the reduction of deforestation and forest degradation in the ten countries of the Congo Basin as a means to mitigate the effects of climate change in the region, through increasing regional cooperation, and strengthening capacities to assess and monitor forest cover using remote sensing and geographical information system (GIS) technology and know-how developed by Brazil	Multilateral: Brazil (100%); Norway (0%)

20	RCEIPS - Projet de Renforcement des Capacités pour l'Employabilité des Jeunes et la Protection Sociale	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	REPUBLIQUE GABONAISE	110 Education	National	EUR 84,630,000	LOAN	2017 - 2021	Contribuer à la réduction du chômage des jeunes et à l'amélioration des conditions de vie des populations	FONDS BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
21	PADEG - Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	REPUBLIQUE GABONAISE	430 Other Multisector	National	EUR 62,740,900	LOAN	2018 - 2022	Contribuer à une croissance forte et inclusive à travers l'amélioration du climat des investissements, le renforcement des capacités institutionnelles et la diversification de l'économie gabonaise dans les secteurs prioritaires	FONDS BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
22	PAPG1 - Projet d'Appui au Programme GRAINE (phase 1)	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	REPUBLIQUE GABONAISE	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 98,541,000	LOAN	2018 - 2023	Contribuer à rendre le Gabon autosuffisant en denrées alimentaires vivrières et exportateur net d'huile de palme	FONDS BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
23	PIAEPAL - premier sous Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de Libreville	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	REPUBLIQUE GABONAISE	140 Water Supply & Sanitation	National	EUR 117,400,000	LOAN	2018 - 2022	Renforcer et améliorer les services d'eau potable et d'assainissement du grand Libreville	FONDS BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT FONDS AGTF
24	eGabon	BIRD	Ministère de l'Economie numérique et de la Poste	220 Communications	National	EUR 46,315,360	Loan	2016 - 2022	The Project Development Objective is to: (i) improve the timeliness and availability of information to support the delivery and management of public health services; and (ii) to foster the development and roll-out of eHealth applications and services, and Information and Communication Technology (ICT) services more generally.	Own resources
25	Access to Basic Services in Rural Areas and Capacity Building Project	BIRD	MINISTRY OF FINANCE	230 Energy	National	EUR 49,623,600	Loan	2015 - 2021	The PDO is to expand access to water and energy services in targeted rural areas.	Own resources

26	Gabon - Skills Development and Employability Project	BIRD	MINISTRY OF EDUCATION	110 Education	National	EUR 82,706,000	Loan	2016 - 2021	The objective of the project is to improve effectiveness of vocational training, short term skills development, and entrepreneurship programs in key growth sectors in the Gabonese Republic.	Own resources
27	Wildlife and human-elephant conflicts management in the South of Gabon	BIRD		410 General Environment Protection	National	EUR 7,526,246	Grant	2016 - 2021	To reduce elephant poaching and human-elephant conflicts in the target zones	GEF
28	Gabon Statistical Development Project	BIRD		330 Trade Policies & Regulations	National	EUR 41,353,000	Loan	2017 - 2021	The development objective of this project is to strengthen the statistical capacity of the Borrower, fill key data gaps, improve statistical production, and enhance statistical dissemination practices.	Own resources
29	GABON COVID-19 Strategic Preparedness and Response Project (SPRP)	BIRD		720 Emergency Response	National	EUR 7,443,540	Loan	2020 - 2022	The Project Development Objective (PDO) is to prevent, detect and respond to the threat posed by COVID-19 and strengthen national systems for public health preparedness in Gabon.	Own resources
30	Vers une migration sûre, ordonnée et régulière au Gabon (Nouveau projet)	IOM		930 Refugees in Donor Countries	National	EUR 82,706	Grant (annual budget)	2020 - 2021	(1) Organisation d'un séminaire thématique pour le renforcement des capacités de 50 fonctionnaires du secteur diplomatique et des secteurs thématiques et issus de tous les états membres de la CEEAC; (2) élaboration des documents de référence pour l'opérationnalisation de l'observatoire régional pour les migrations; (3) accompagnement du Gabon dans le processus de révision de la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les Migrations (PMM)	

31	Lutte contre la Corruption et le Blanchiment	PNUD	Ministère de l'Économie, Commission Nationale de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite	330 Trade Policies & Regulations	National	EUR 157,500	Grant	02/01/2018 to 31/12/2020	Projet d'appui à l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du Document de Stratégie de Lutte contre la Corruption et le Blanchiment des Capitaux du Gabon.	Gouvernement Gabonais et PNUD
32	Implementation of SDGs	PNUD	Ministère de l'Économie	330 Trade Policies & Regulations	National	EUR 150,000	Regular Funds/Sharing cost	02/01/2018 to 31/12/2020	Implementation of SDGProjet commencé le 20 mars 2018	Regular Fund
33	Promotion et protection des droits de l'Homme au gabon	PNUD	Ministère de la Justice, Commission Nationale des Droits de l'Homme	150 Government & Civil Society	National	EUR 463,947	Grant	01/10/2019 to 30/10/2021	Projet de renforcement de capacité des acteurs nationaux et non gouvernementaux sur la promotion et la protection des droits de de l'homme au Gabon	Commission Européenne and UNOCA
34	Renforcement des services d'information sur le climat	PNUD	Ministère de l'Environnement, Conseil National Climat, Direction Generale de la météorologie	410 General Environment Protection	National	EUR 786,632	Indian Government and UNDP	01/01/2019 to 31/12/2020	Projet de renforcement des services d'information sur le climat pour le développement résilient et l'adaptation au changement climatique au Gabon	Indian Government and UNDP
35	GABON RESPONSE TO COVID 19	PNUD	Ministère de la Santé	120 Health	National	EUR 550,000	Regular Funds	01/01/2019 to 31/12/2020	Appui du PNUD au Gouvernement du Gabon dans la réponse à la COVID-19	Regular Funds
36	Biocharbon	PNUD	Ministère de l'Environnement	230 Energy	National	EUR 32,942	Regular Funds	01/01/2019 to 31/12/2022	Utilisation des déchets pour produire le charbonBio Charbon :Récupération des déchets agricoles et forestiers au Gabon pour une energie durable	Regular Funds
37	Expension des aires protégées (Projet CAFI)	PNUD	Ministère de l'Environnement	410 General Environment Protection	National	EUR 210,179	CAFI	01/05/2020 to 31/12/2022	Expansion des aires protégées et optimisation de l'utilisation des terres aux fins de production de cultures vivrières au Gabon	MPTF-Cntrl African Forest init (CAFI)
38	Green Gabon & SDG"beyond Oil" (INFF)	PNUD	Ministère de l'Économie	330 Trade Policies & Regulations	National	EUR 131,080	SDG Trust Fund	30/06/2020 to 30/06/2022	Green Gabon and the SDGs "Beyond Oil": Financing a Rapid and Sustainable Transition from a "Brown" to a "Green" Economy.	MPTF-Joint SDG Trust Fund

39	Forest Landscape Governance	PNUD	Ministère de l'Environnement	410 General Environment Protection	National	EUR 127,500	Global Environment Fund Trustee (GEF)	01/12/2020 to 31/12/2021	Strengthen forest landscape planning and management in a high-biodiversity part of Gabon's Congo forest area, to enhance biodiversity conservation and reduce greenhouse gas emissions from deforestation and land degradation	Global Environment Fund Trustee (GEF)
40	Coopération et suivi de la création d'un centre de pêche artisanale à Lambaréné	JICA	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National		Grant	Planification phase	Coopération de suivi	Own ressources
41	Conseiller technique dans la santé maternelle et infantile	JICA	Ministère de la Santé	120 Health	National		Technical Assistance	since 2021	Appui au Ministère de la Santé pour la révision de Cahier maternelle et infantile et la vulgarisation	Own ressources
42	CARD (Coalition pour le développement du riz en Afrique) - coopération technique	JICA	Ministère de l'Agriculture et l'Enseignement Supérieur	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National		Technical Assistance	since 2019	Appui sur la promotion de riziculture dans le pays	Own ressources
43	(SATREPS) – Recherche Scientifique et technique	JICA	Ministère de l'Enseignement Supérieure, de la recherche Scientifique, du Transfert de Technologies de l'Education Nationale chargé de la Formation Civique	120 Health	National	EUR 2,888,909	Grant	04/2016 - 04/2021	Projet d'établissement d'un système de surveillance en laboratoire des maladies virales représentant un problème de santé publique – Renforcement de la capacité de recherche au Centre de recherche Médicales de Lambaréné (CERMEL) en collaboration avec l'institut de Médecine Tropicale de l'Université de Nagasaki pour les 3 sujets suivants : 1) clarification de la prévalence des maladies virales 2) Détermination des caractères des informations génétiques et la pathogénités des virus, 3) Développement des techniques de diagnostic rapide pour les maladies virales Ministère de l'Enseignement Supérieure, de	Own ressources

									la recherche Scientifique, du Transfert de Technologies de l'Education Nationale chargé de la Formation Civique	
44	Appuis au communauté - Eco-tourisme	JICA	ONG Programme, IRET et ANPN	150 Government & Civil Society	National		Grant	Préparation de la prochaine phase	Développement de l'éco-tourisme à la base communautaire à Doussala, village avoisinant du Park National de Moukalaba-Doudou	Own ressources
45	Formation thématique	JICA		110 Education	National		Bourses/cours	en cours	Formation pour jeunes leaders – 19 cours (19 personnes) en 2020	Own ressources
46	JICA Bourse (ABE Initiative/SDGs/Agri-Net)	JICA		110 Education	National		Bourses	en cours	Bourses pour 2 ans de master et le stage dans une société japonaise (1 participants en 2019)	Own ressources
47	JOCV, Programme des volontaires (Participation citoyenne)	JICA		110 Education	National		Bourses	en cours	10 volontaires dans plusieurs domaines sont actuellement au Japon	Own ressources
48	Données stratégiques de meilleure qualité: Soutien à la disponibilité de données de meilleure qualité, ventilées /sexe /région et /district,	UNAIDS		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 53,966	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 31/12/2021	1) Appuie à la collecte et la publication des données et l'élaboration de rapport sur les données de routines (estimations, GAM, NCPI, infranationales, analyse complémentaire post EDS III)2) Appuie à la finalisation et diffusion de l'audit de la File active3)Contribution à la réalisation de la première étude REDES/NASA (National AIDS Spending Assessment) au Gabon. Enquête sur la situation et les besoins des personnes	

									vivant avec le VIH dans le contexte de la COVID 19
49	Traitement et eTME: Promotion et:enforcement de l'accélération de l'atteindre la cascade de traitements 90-90-90 et Elimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (eMTCT)	UNAIDS		120 Health	National	EUR 15,714	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 31/12/2021	1) Promouvoir des tests de dépistage ciblés (populations clés, femmes enceintes, populations difficiles d'accès), 2)Soutenir la campagne de mesure de charge virale en 2020, 3) Promouvoir et appuyer les politiques et mécanismes de mise place et de renforcement des soins différenciés adaptés au Gabon 4) Renforcer les mécanismes et initiative de recherche des perdus de vue. (frais de Communication des ASC) ; Appui à la campagne de charge virale réalisé en faveur des PVVIH vulnérables y compris ceux rendu vulnérable par l'impact de la covid 19 (avec le cofinancement ONUSIDA-PNUD-UNICEF)

50	Prévention combiné, stigma et genre: Contribution à la prévention combinée chez les jeunes, adolescentes et les pop. clés et élimination de la stigmatisation et de la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH et des pop clés	UNAIDS	130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 98,627	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 31/12/2021	1) Appui aux initiatives innovantes des jeunes pour la prévention du VIH chez les jeunes, 2) Appui aux initiatives innovantes des OSC pour la prévention du VIH chez les populations clés et population difficiles d'accès (LGBTI, TS, Autres y compris les peuples autochtones); 3) Appui aux initiatives innovantes de la société civile contre la stigmatisation, Appuyer les initiatives des familles, leaders communautaires, chefs religieux et tradipraticiens dans les domaines de la prévention, des soins et de la lutte contre la stigmatisation;4) Appui aux initiatives de mise en œuvre des recommandations de l'étude sur l'évaluation de la prise en compte du genre dans la réponse au VIH. 5) Appui aux OSC pour le continuité des service dans le contexte de la COVID 19; 6) Renforcement des capacités et sensibilisation sur le VIH/Sida, la SSR et la COVID-19 en faveur des leaders communautaires et pairs éducateurs des communautés autochtones de Makokou et Mekambo dans le cadre du projet conjoint "Citoyenneté et Protection sociale" 7) Mission préparatoire de sensibilisation pour le Renforcement des capacités et sensibilisation sur le VIH/Sida, la SSR et la COVID-19 en faveur des leaders communautaires et pairs éducateurs des communautés autochtones de Minvoul	
----	--	--------	--	----------	------------	-----------------------	-----------------------	---	--

51	Gestion efficace et mobilisation des ressources: Excellence et efficacité de la gestion et appui à la planification /coordination/bon investissement/ mobilisation de ressources	UNAIDS		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 20,677	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 31/12/2021	1) Assurer une utilisation rentable des ressources humaines et financières,2) Soutenir l'introduction de nouvelles approches pour promouvoir l'innovation et réduire les coûts de mise en oeuvre et renforcer l'implication soc. civ et secteur privé3) Contribuer à l'engagement du Secrétariat dans les initiatives clés de gouvernance et de réforme à l'échelle du système des Nations Unies et renforcer conjointement avec les PTF les capacités nationale et Contribuer à l'appui des mécanismes nationaux et départementaux de planification, de coordination, de suivi et d'évaluation de la riposte au VIH et de mobilisation des ressources additionnelles. 4) Appui aux activités de la JMS prenant en compte la covid 19 (Préservatifs, Flyers, Masques, Matériel promotionnel,...)
52	SYDONIA	UNCTAD		330 Trade Policies & Regulations	National	EUR 1,354,203	Grant (annual budget)	4/2/2018 - 6/30/2021	Mise en oeuvre du système de dédouanement SYDONIAWorld et du module de la mesure de la performance ASYPM
53	Observatoires intégrés de la santé et de l'environnement et renforcement juridique et institutionnel pour la gestion rationnelle des produits chimiques en Afrique (ChemObs africains)	UNEP		740 Disaster Prevention & Preparedness	National	EUR 82,706	Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2022	Renforcement des capacités institutionnelles

54	Renforcement des capacités institutionnelles sur les sujets d'environnement	UNEP		410 General Environment Protection	National	EUR 151,388	Grant (annual budget)	1/1/2019 - 12/31/2022	Évaluer les principaux problèmes environnementaux et fournir des perspectives ciblées pour renforcer les politiques et la prise de décisions fondées sur la science.
55	Renforcement des capacités pour la gestion de l'information et des connaissances environnementales nationales et régionales	UNEP		410 General Environment Protection	National	EUR 165,548	Grant (annual budget)	7/2/2018 - 6/30/2022	Renforcement des capacités institutionnelles
56	HPMP stage 1, tranche 4	UNEP		330 Trade Policies & Regulations	National	EUR 20,677	Grant (annual budget)	11/1/2019 - 11/30/2021	Soutien technique pour l'élimination des HCFC et renforcement de la capacité institutionnelle pour assurer une mise en œuvre rationnelle de la réglementation sur le contrôle des importations et de la consommation de HCFC au Gabon
57	Appui à la production de statistiques, l'élaboration du diagnostic et du plan sectoriel de l'éducation	UNESCO		110 Education	National	EUR 311,993	Grant (annual budget)	3/1/2019 - 7/30/2021	Annuaire statistique, Diagnostic et plan sectoriel de l'éducation
58	Renforcement de l'Education à la santé sexuelle et reproductive dans l'enseignement primaire et prévention des grossesses précoces et du VIH/Sida chez les jeunes	UNESCO		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 26,466	Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2021	Renforcement de l'Education à la santé sexuelle et reproductive dans l'enseignement primaire et prévention des grossesses précoces et du VIH/Sida chez les jeunes

59	Gouvernance/Sécurité de l'eau et lutte contre le changement climatique : accessibilité de l'eau brute arrivant à l'usine de traitement de Ntoum et renforcement des capacités des acteurs de l'eau dans les systèmes de gestion intelligente de l'eau pour le grand Libreville.	UNESCO		140 Water Supply & Sanitation	National	EUR 5,293	Grant (annual budget)	7/1/2020 - 6/30/2021	Gouvernance/Sécurité de l'eau et lutte contre le changement climatique : accessibilité de l'eau brute arrivant à l'usine de traitement de Ntoum et renforcement des capacités des acteurs de l'eau dans les systèmes de gestion intelligente de l'eau pour le grand Libreville.
60	Renforcement des Politiques de lutte contre les violences basées sur le genre. Bénéficiaires: femmes, communautés	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 80,638	Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2022	Amélioration du Cadre Juridique: Appui à l'atelier de validation du projet de loi VBG; Appui à la validation du rapport national pour la prise en charge des victimes de VBG Beijing+25
61	Renforcement du Systeme Statistiques Nationales	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 66,165	Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2022	Les politiques et programmes nationaux sont renforcés afin de pouvoir s'attaquer aux éléments déterminants de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, en particulier des plus vulnérables, Renforcement du système statistique national et mise à disposition de données statistiques nationales et sectorielles actualisées, y compris le suivi des indicateurs ODD. Appui à la production des données: projections démographiques analyse des données de l'EDSG III profil pays du dividende démographique répertoire national des organisations de jeunesse élaboration du 2ème bulletin d'informations scolaires sur la SSR et les VBG

62	Santé Sexuelle et Reproductive	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 490,031	Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2022	ante Sexuelle Reproductive des adolescents & des jeunes (SSRAJ) / Violences basées sur le Genre(VBG).Les politiques nationales sont améliorées afin de dispenser aux adolescents et aux jeunes, en particulier aux plus vulnérables(filles, jeunes autochtones et migrants), les connaissances et les compétences qui leur permettront de prendre lesmeilleures décisions possibles concernant leur santé sexuelle et reproductive. L'accès aux services de Santé Sexuelle et Reproductive des adolescents et jeunes de 10-19 ans dans les provinces du Haut Ogooué et du Moyen Ogooué est amélioréBénéficiaires: adolescent(e)s jeunes & femmes
63	Renforcement des Politiques en matière de Viol	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National		Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2022	Planification Grossesses précoces :en milieu scolaire et en milieu communautaire : Achat contraceptifs, preservatifs et formation des jeunes en SSR pendant periode de vacances
64	Renforcement des organisations nationales de jeunesse pour etre en mesure d'aider les adolescents et les jeunes	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 158,796	Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2022	Les organisations nationales de jeunes sont en mesure d'aider les adolescents et les jeunes, en particulier les plus vulnérables (jeunes filles, jeunes autochtones et migrants), à participer activement à la défense de leur santé sexuelle et reproductive, notamment dans les situations de réduction des risques de catastrophe et d'intervention humanitaire

65	Projet de lutte contre les Grossesses Précoces	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 234,885	Grant (annual budget)	9/2/2019 - 8/31/2021	Approvisionnement des points de prestation de services du projet en équipements médicaux et non médicaux;Promotion de la SSRAJ en partenariat avec les radios ; (Haut Ogooué et moyen Ogooué) : Planification Grossesses précoces :en milieu scolaire et en milieu communautaire : Achat contraceptifs, preservatifs et formation des jeunes en SSR pendant periode de vacances
66	Projet d'appui à la politique pharmaceutique nationale et à la stratégie d'approvisionnement en produits de santé au Gabon	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 41,353	Grant (annual budget)	4/1/2020 - 3/31/2021	Approvisionnement en produits contraceptifs et de santé maternelle
67	Renforcement des Organisations de Jeunesse	UNFPA		130 Population Policies/Programmes & Reproductive Health	National	EUR 33,082	Grant (annual budget)	1/1/2018 - 12/31/2021	Renforcement capacités des jeunes .Les organisations nationales de jeunes sont en mesure d'aider les adolescents et les jeunes, en particulier les plusvulnérables jeunes filles et jeunes autochtones), à participer activement à la défense de leur santé sexuelle et reproductive,notamment dans les situations de reduction des risques de catastrophe et d'intervention humanitaire. Beneficiaries cles: Jeunes en milieu extra-scolaire au niveau national

68	<p>Réforcement des capacités nationales et regionales des forces d'application de la loi, des procureurs et du système judiciaire et renforcement de la coopération entre les Etats membres de la CEEAC pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic illicite des ressources naturelles.</p>	UNODC		330 Trade Policies & Regulations	Régional	EUR 219,171	Grant (annual budget)	2/1/2018 - 12/31/2022	<p>Le projet vise à renforcer les capacités de détection et de répression des agents chargés de détecter et de combattre le trafic illicite de ressources naturelles et à améliorer la mise en œuvre du système de justice pénale dans la CEEAC. Le projet cible spécifiquement les services répressifs sous un angle d'éco-sécurité. En effet, le projet contribue à concrétiser et affiner la politique d'éco-sécurité de la CEEAC en lui fournissant des cadres institutionnels mieux adaptés pour répondre aux enjeux liés à l'éco-sécurité, en renforçant le cadre juridique des Etats sur les questions d'éco-sécurité, en développant les capacités existantes en matière de renseignement sur l'écosécurité et sur la criminalité liée aux espèces sauvages, et en renforçant les capacités des acteurs en charge de l'écosécurité à travers des formations adaptées. Par conséquent, dans le cadre du projet, ce concept d'éco-sécurité pourrait être compris comme la stratégie régionale pour sécuriser et gérer durablement les ressources naturelles (faune, flore / foresterie et exploitation minière) de l'Afrique centrale</p>	Co-funded by the EU
----	--	-------	--	----------------------------------	----------	-------------	-----------------------	-----------------------	---	---------------------

69	Programme Mondial de Lutte contre la Criminalité Maritime (GMCP) de l'ONUDC, en charge de la mise en œuvre du volet juridique de PASSMAR - "Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritimes en Afrique centrale "	UNODC	740 Disaster Prevention & Preparedness	Régional	EUR 219,171	Grant (annual budget)	2/1/2018 - 1/31/2022	Le projet vise à renforcer les capacités de détection et de répression des agents chargés de détecter et de combattre le trafic illicite de ressources naturelles et à améliorer la mise en œuvre du système de justice pénale dans la CEEAC. Le projet cible spécifiquement les services répressifs sous un angle d'éco-sécurité. En effet, le projet contribue à concrétiser et affiner la politique d'éco-sécurité de la CEEAC en lui fournissant des cadres institutionnels mieux adaptés pour répondre aux enjeux liés à l'éco-sécurité, en renforçant le cadre juridique des Etats sur les questions d'éco-sécurité, en développant les capacités existantes en matière de renseignement sur l'écosécurité et sur la criminalité liée aux espèces sauvages, et en renforçant les capacités des acteurs en charge de l'écosécurité à travers des formations adaptées. Par conséquent, dans le cadre du projet, ce concept d'éco-sécurité pourrait être compris comme la stratégie régionale pour sécuriser et gérer durablement les ressources naturelles (faune, flore / foresterie et exploitation minière) de l'Afrique centrale. Projet "Renforcement des capacités nationales et régionales des forces d'application de la loi, des procureurs et du système judiciaire et renforcement de la coopération entre les États membres de la CEEAC pour	Co-funded by the EU
----	---	-------	--	----------	-------------	-----------------------	----------------------	--	---------------------

									lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic illicite des ressources naturelles "
70	Services Administratifs et Gouvernance	WHO		120 Health	National	EUR 1,727,892	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 12/31/2021	Appui aux activités opérationnels
71	Couverture sanitaire universelle	WHO		120 Health	National	EUR 771,812	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 12/31/2021	Appui au renforcement du système de santé notamment à l'opérationnalisation des départements sanitaires; Appui à l'extension de la couverture maladie; Appui à la promotion de la santé à toutes les étapes de la vie; Appui à l'intensification de la lutte contre les maladies infectieuses (paludisme, VIH ET TB) y compris les maladies évitables par la vaccination

72	Préparation et réponse aux situations d'urgence	WHO		740 Disaster Prevention & Preparedness	National	EUR 760,283	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 12/31/2021	Appui au renforcement des capacités de préparation et de riposte à toutes les catastrophes et urgences de santé publique y compris la mise en œuvre du règlement sanitaire internationale;	
73	Population en meilleure santé	WHO		120 Health	National	EUR 247,427	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 12/31/2021	Appui à l'accélération de la lutte contre les maladies non transmissibles y compris la lutte contre les facteurs de risques (tabagisme, alcool, alimentation saine...); Appui à la promotion de la santé et l'environnement	
74	Eradication de la Polio et intervention urgence	WHO		120 Health	National	EUR 157,161	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 12/31/2021	Appui au maintien du statut de pays libre de polio du Gabon et à la surveillance des paralysies flasques aiguës	
75	Maladie tropicale négligée	WHO		120 Health	National	EUR 35,052	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 12/31/2021	Appui à l'élimination des maladies tropicales négligées au Gabon	
76	Réponses aux épidémies et aux crises (OCR)	WHO		120 Health	National	EUR 6,632,632	Grant (annual budget)	1/1/2020 - 12/31/2021	Appui à la riposte contre la maladie à coronavirus 2019	
77	ACD-arc emeraude	AFD	Etat gabonais	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 9,172,000	grant	19/12/2012	L'objectif général du projet est la préservation et l'intégration des écosystèmes naturels littoraux et des espaces protégés dans le développement durable de la région de Libreville, grâce à la gestion intégrée des aires protégées périphériques de Libreville (Arc d'Emeraude).	Etat français
78	PISE	AFD	Etat gabonais	110 Education	National	EUR 154,000,000	sovereign loan	22/03/2016	L'objectif principal du projet est de contribuer à la réduction du déficit en infrastructures scolaires de l'éducation de base (actuellement plus de 1900 salles) et de favoriser l'amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement des élèves gabonais. Il a pour ambition d'avoir un impact positif et durable sur la qualité	AFD

									de l'offre, sur la vie scolaire et sur la réussite des élèves.	
79	ACD-CAF	AFD	Etat gabonais	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 12,000,000	grant	27/12/2013	Le projet vise à renforcer les capacités du MEF en matière de suivi et de contrôle de l'exploitation forestière au Gabon afin de garantir une gestion durable des espaces forestiers concédés. L'objet du projet est d'assurer l'effectivité du respect des règles et lois dans le processus d'attribution des permis forestiers, dans l'autorisation d'exploitation, dans l'application des plans d'aménagement forestier et de pouvoir s'assurer de manière transparente de l'effectivité et de la qualité de ces contrôles.	Etat français
80	Filière bois	AFD	Etat gabonais	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 10,000,000	grant	04/08/2016	le projet propose de mettre en place un cadre de concertation au bénéfice des acteurs de la filière forêt-bois et d'accompagner ces derniers dans les mutations à entreprendre.	Etat français
81	ACD-Projet éléphants	AFD	Etat gabonais	410 General Environment Protection	National	EUR 10,000,000	grant	29/08/2015	La finalité du projet est de lutter contre le braconnage des éléphants et le trafic d'ivoire au Gabon.	Etat français
82	PASS II	AFD	Etat gabonais	120 Health	National	EUR 50,000,000	sovereign loan	22/03/2016	Le projet d'appui au Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) phase II a pour finalité l'amélioration de l'accès à des soins de qualité pour l'ensemble des gabonais, notamment les plus vulnérables, à l'intérieur du	AFD

									pays, conformément au Plan Santé Gabon Emergent.	
83	Transgabonais	AFD	Etat gabonais	210 Transport & Storage	National	EUR 93,000,000	sovereign loan	15/12/2016	La finalité du projet est de doter le Gabon d'un axe de communication rénové et fiable entre la capitale, Libreville, et l'intérieur du pays dans un souci de désenclavement de cette zone et de développement de son potentiel minier.	AFD
84	CAFI Affectation GAB	AFD	Etat gabonais	410 General Environment Protection	National	EUR 17,223,074	grant	11/03/2019	L'objectif général du programme est d'améliorer l'affectation du territoire et le suivi de l'utilisation des terres et de la foresterie (UTCF) au Gabon pour réduire et minimiser la déforestation et la dégradation forestière tout en optimisant les co-bénéfices de développement	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
85	PRODIAG 2	AFD	Etat gabonais	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 30,000,000	sovereign loan		Le projet est destiné à contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire du pays par le renforcement de filières d'approvisionnement des marchés, en soutenant l'émergence d'entreprises agricoles utilisant des techniques modernes et respectueuses de l'environnement notamment à travers les initiatives portées par des entreprises et des organisations de la société civile (OSC).	AFD

86	CV19HIC Sao Tomé	AFD	Etat soatoméen	120 Health	National	EUR 500,000	grant	15/07/2020	L'objectif est de répondre aux besoins immédiats des structures sanitaires en ressources humaines pour lutter contre l'épidémie de Covid 19 et de créer des conditions sanitaires propices pour lutter contre la transmission et la diffusion de l'épidémie dans les écoles, les centres de santé et les communautés rurales	AFD
87	CIMA	AFD	Conférence Inter Africaine des Marchés d'Assurance (CIMA)	240 Banking & Financial Services	Régional	EUR 2,500,000	grant	02/03/2017	L'objectif principal du Projet est de renforcer la régulation des marchés de l'assurance en zone CIMA afin de permettre un développement sain de l'assurance favorisant l'inclusion financière et la stabilité économique.	AFD
88	CAFI 2	AFD	Etat gabonais	310 Agriculture, Forestry, Fishing	National	EUR 8,000,000	grant		Contribuer à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre du Gabon, grâce à un meilleur usage des terres, conformément à la contribution nationale déterminée sur le climat	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
89	Construction d'un centre de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés pour le Grand Libreville (CTDV)	BEI	Etat gabonais (Haut-Commissariat à l'Environnement et au Cadre de Vie)	160 Other Social Infrastructure & Services	National	EUR 35;000,000 (montant indicatif)	blending (à confirmer)	A déterminer (études de faisabilité sont en cours)	Etudes de faisabilité sont en cours sous « Clean Ocean Initiatives » de la BEI	Blending (prêt de la BEI combiné avec une subvention de l'UE) - à décider plus tard
90	Protection de l'érosion du littoral à Libreville et à Port Gentil	BEI	Etat gabonais (Administration au niveau local)	160 Other Social Infrastructure & Services	National	à déterminer	blending (à confirmer)	en attente d'une demande des autorités	En attente de la demande formelle de projet sur la plateforme de « City Climate Gap Fund » afin de financer les études de faisabilité	Blending (prêt de la BEI combiné avec une subvention de l'UE) - à décider plus tard